



COMMERCE

Défense des consommateurs, du nouveau pour bientôt

Lire l'article de M. Aziza page 3

CONSEIL DES MINISTRES

La protection des personnes à besoins spécifiques au menu P. 2



SAISON ESTIVALE

Le train vers la Tunisie opérationnel cet été

Lire l'article de El-Houari Dilmî page 4

OUARGLA

10 arrestations pour enlèvement d'un bébé P. 4

DÉBAT

RÉVISION DES ACCORDS UE-ALGÉRIE

Vers une coopération équitable dans un monde multipolaire P. 5

Par Salah Lakoues



GHAZA

Le bilan des martyrs continue de s'alourdir

Lire l'article de Mohamed Mehdi page 2

ATTAF

Les conseils d'affaires, un des principaux mécanismes de la diplomatie économique P. 3



Ghaza Le bilan des martyrs continue de s'alourdir

Mohamed Mehdi

Dimanche, 261^e jour de l'agression sioniste contre Ghaza, le nombre de victimes civiles s'est élevé à 37.598 martyrs et 86.032 blessés, a indiqué le ministère de la Santé de l'enclave assiégée. Le nombre de martyrs du bombardement israélien de la ville s'est élevé à 60 martyrs. Le Bureau des médias du gouvernement a expliqué que la plupart des martyrs sont tombés dans les bombardements de 4 quartiers, le camp d'Al-Shati, le quartier d'Al-Tuffah, le quartier d'Al-Shujaiya et le quartier d'Al-Zaytoun.

Hier, l'armée d'occupation sioniste a bombardé plusieurs zones de Ghaza, notamment Rafah (au sud), Nuseirat et al-Bureij (centre), et plusieurs endroits de la ville de Ghaza dont un siège de l'UNRWA.

L'occupation israélienne a fait exploser hier plusieurs maisons dans le quartier du Brésil, au sud de la ville de Rafah. Des hélicoptères et des chars ont également tiré sur le centre de la ville de Rafah, a rapporté un correspondant d'Al Jazeera.

A la mi-journée, l'armée sioniste a fait exploser un autre carré résidentiel à l'ouest de la ville de Rafah, a ajouté le journaliste. Dans le centre de Ghaza, un correspondant d'Al Jazeera a rapporté qu'un bombardement israélien visant un groupe de citoyens au nord du camp de Nuseirat, a fait un martyr et un blessé.

Au moins 5 Palestiniens ont été tués et 7 autres ont été blessés dans un bombardement de l'occupation visant la porte principale du siège de l'UNRWA à Tal Al-Hawa, au sud-ouest de la ville de Ghaza, rapporte l'agence Wafa. La même source décrit des « corps déchirés en lambeaux », et affirme que parmi les blessés il y avait des enfants et des femmes, transférés vers l'hôpital baptiste dans la ville. Toujours au sud de la ville de Ghaza, un bombardement israélien contre une maison du quartier d'Al-Sabra a fait au moins 8 martyrs et des blessés, a indiqué un correspondant d'Al Jazeera. Selon la même source, une autre attaque sioniste visant une maison du camp d'al-Bureij, dans le centre de Ghaza, a fait une martyre et plusieurs blessés.

Toujours dans le registre génocidaire de l'entité sioniste, l'agence Wafa a fait état d'au moins 5 civils palestiniens tués et d'autres blessés, à l'aube de dimanche, dans des bombardements menés par des avions de combat et de l'artillerie ciblant le centre et l'ouest de la ville de Ghaza.

« Selon nos correspondants, au moins trois personnes ont été tuées et d'autres blessées, dont des enfants et des femmes, lors d'une frappe aérienne israélienne qui a visé un immeuble résidentiel près de la tour Al-Jawhara, dans le centre de la ville de Ghaza », rapporte également Wafa qui a ajouté un bilan de deux martyrs et plusieurs blessés lors d'une autre attaque sioniste qui a visé une maison dans le camp d'Al-Shati, à l'ouest de la ville. A l'ouest de Khan Younes, au sud de Ghaza, des tirs d'artillerie israéliens ont visé, dimanche après-midi, les alentours d'un camp de toile abritant des personnes déplacées dans la région d'Al-Mawasi, faisant de nombreuses victimes. Quant à la situation humanitaire et

sanitaire à Ghaza, elle ne cesse de se détériorer sous le regard complaisant des puissants de ce monde.

Selon Al Jazeera, citant le journal numérique Roya News, un convoi d'aide humanitaire jordanien composé de 70 camions est entré, dimanche, dans le nord de la bande de Ghaza. Le convoi transportait des colis alimentaires essentiels, des consommables, des fournitures médicales et des médicaments, indique Roya News, ajoutant qu'il avait été envoyé par l'armée jordanienne et l'Organisation caritative hachémite de Jordanie (JHCO), en collaboration avec le Programme alimentaire mondial (PAM). Dans une déclaration sur la plateforme X, Matthew Hollingsworth, directeur national du Programme alimentaire mondial (PAM), a décrit, à la fin de son séjour à Ghaza, un « niveau de destructions jamais vues ». « Ce que nous voyons encore aujourd'hui n'est évidemment qu'un niveau de destruction et de dépossession qui est bien plus élevé que ce que j'ai probablement jamais vu ailleurs dans le monde dans n'importe quelle autre guerre », a-t-il écrit sur X. « Il y a tellement plus à faire. Tous les enfants que j'ai rencontrés aujourd'hui à Ghaza ont dit la même chose. Ils rêvent de manger des légumes, ils rêvent de manger de la viande. C'est à peine une vie », ajouté.

CISJORDANIE : DES MARTYRS, DES BLESSÉS ET DES MAISONS DÉMOLIES

Les attaques de l'armée et des colons israéliens se poursuivent en Cisjordanie occupée. Dimanche, la Société du Croissant-Rouge palestinien (PRCS) a annoncé le martyr d'un garçon de 15 ans lors d'affrontements avec les forces d'occupation dans la région de Ras Al-Ayn, rapporte Wafa. Des sources médicales de l'hôpital gouvernemental de Thabet ont rapporté à Wafa qu'un jeune homme avait reçu une balle dans la poitrine alors qu'il se trouvait près de la barrière de ségrégation israélienne, adjacente à la ville. L'agence d'information palestinienne, citant des sources locales, affirme encore que « les forces d'occupation avaient pénétré par effraction dans la zone de Tala 'à al-Tur, la rue Kashika et Ras al-Ayn, lançant des grenades assourdissantes, des grenades à gaz et des balles réelles sur les citoyens et les maisons ». Au nord d'Al-Qods occupée, plusieurs Palestiniens ont été blessés dans la nuit de samedi à dimanche. L'attaque sioniste a eu lieu près du mur de l'apartheid dans la ville d'Al-Ram, au nord d'Al-Qods occupée. Des sources médicales de la ville d'Al-Ram ont indiqué à Wafa que des ambulances ont transporté six blessés par balles, la plupart dans les parties inférieures, après que des soldats israéliens stationnés près du mur de l'apartheid ont ouvert le feu sur des citoyens sous prétexte qu'ils tentaient d'entrer dans la ville Sainte.

« Des témoins oculaires ont rapporté que les forces d'occupation ont également arrêté un certain nombre de Palestiniens et tiré des bombes à gaz toxique et des bombes assourdissantes sur des maisons proches du mur de l'apartheid », ajoute l'agence. Par ailleurs, à Jéricho, des engins de l'armée de l'occupation ont

Conseil des ministres La protection des personnes à besoins spécifiques au menu

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif à la protection des personnes à besoins spécifiques et à des exposés se rapportant à plusieurs secteurs, indique un com-

ANALYSE

Mustapha Aggoun

L'inaction européenne face à la tragédie humanitaire à Ghaza. L'Europe a-t-elle réellement cessé de cautionner les atrocités commises à Ghaza. C'est une interrogation essentielle pour comprendre la profondeur de l'engagement européen dans ce conflit déchirant et prolongé. Il est indéniable que quelques changements mineurs ont été observés dans les positions européennes. Les responsables politiques s'aventurent à exprimer leur « inquiétude » face à la détresse humanitaire à Ghaza, en invoquant de plus en plus souvent le « droit international » dans leurs déclarations. L'appel à un cessez-le-feu lors du sommet du Conseil européen du 21 mars en est une illustration récente, depuis cette date beaucoup de sang a coulé et avec plus d'atrocité.

Ces gestes de façade restent largement symboliques et n'entraînent aucun changement significatif sur le terrain. Malgré ces faibles signes de pré-occupation, les positions européennes évoluent avec une lenteur et une prudence affligeantes. Ce changement timoré reflète encore un soutien tacite au génocide en cours, qui continue de faire rage sous nos yeux. Quelques pays isolés, comme la Belgique, l'Irlande, l'Espagne, Malte et la Norvège, font figure d'exception en adoptant des positions plus critiques. Néanmoins, les critiques adressées à l'entité sioniste par la majorité des instances européennes restent timides et sélectives, trahissant une réticence à s'engager pleinement contre les actions meurtrières.

L'Europe possède pourtant le pouvoir d'arrêter cette guerre par un arsenal de sanctions économiques et politiques. Mais l'absence d'une volonté politique claire et déterminée empêche l'application de telles mesures décisives. L'opposition à l'invasion de Rafah, bien que nette, ne se traduit pas par une opposition générale à la guerre, soulignant une approche incohérente et cruellement insuffisante. Un autre aspect crucial est la poursuite de l'approvisionnement militaire sioniste par des pays européens. De plus, les accords de partenariat et de coopération avec le responsable du génocide restent inchangés, montrant une forme de soutien indirect mais puissant. Cette continuation met en lumière une complicité tacite qui perpétue la violence et l'oppression. L'Europe prétend agir en évoquant l'aide humanitaire et le soutien à une solution à deux États, mais sans impact réel sur la situation. Les critiques se concentrent souvent sur le comportement des colons extrémistes, laissant

démoli deux maisons dans la région de Murshahat au sud ouest de la ville. Un correspondant de l'agence Wafa précise que les maisons appartenient à Abdallah Ahmed Najoum et Mohammed Eid Najoum. Les autorités d'occupation israéliennes ont ordonné, le jour même, la destruction des deux maisons. Les propriétaires « ont reçu l'ordre d'évacuer leurs maisons avant les ordres de démolition, sous prétexte que les maisons sont construites dans une zone classée zone «C», sous contrôle israélien total », ajoute encore le journaliste de Wafa. Ces destructions font suite aux démolitions de trois autres maisons,

menées dans la même matinée, au village d'al-Diyouk Al-Tahta, au nord-ouest de Jéricho, précise l'agence palestinienne. « Selon la Commission de résistance contre le mur d'apartheid et de la colonisation, les autorités d'occupation ont effectué 47 démolitions de 66 installations, dont 35 maisons habitées, 5 inhabitées, 15 installations agricoles en Cisjordanie occupée, y compris à Al-Qods, en mai dernier », affirme encore Wafa.

Depuis le 7 octobre, les forces d'occupation ont arrêté 9.345 Palestiniens en Cisjordanie occupée. Entre samedi et dimanche matin, au moins 20 personnes ont été arrêtées, affirme la

muniqué de la Présidence de la République. « Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif à la protection des personnes à besoins spécifiques et à des exposés, notamment sur le

projet d'interconnexion des réseaux électriques du nord et du sud du pays, la campagne moisson-battage de la saison 2024, le suivi de la réalisation de centres de stockage des céréales et les mesures prises pour la modernisation des systèmes de paiement électronique et mobile », lit-on dans le communiqué de la Présidence de la République.

L'inaction européenne face à la tragédie humanitaire à Ghaza

re sioniste, facilitée par un soutien américain et occidental. Le rôle de l'Europe dans cette dynamique meurtrière ne doit pas être sous-estimé. Le discours officiel européen justifie souvent par avance les actions militaires contre les civils palestiniens, en maintenant un récit unifié qui excuse la brutalité de l'armée d'occupation. L'Europe, championne des belles paroles mais lâche dans les actes : le scandale de son traitement de la question palestinienne. Alors que le conflit à Gaza ne cesse de s'envenimer, marqué par des mois de massacres, de victimes civiles et de destructions à grande échelle, la réponse de l'Europe est un véritable scandale. Certes, on a pu constater un changement partiel de positions, mais celui-ci est resté largement insuffisant et est intervenu de manière terriblement tardive, trahissant une inaction coupable face à l'horreur de la situation.

Comment ne pas être révolté par cette lâcheté européenne ? D'un côté, l'Europe se plaint dans des déclarations molles et des appels diplomatiques dénués de toute substance, de l'autre, elle se refuse obstinément à prendre les mesures concrètes qui permettraient d'arrêter ce génocide et ce nettoyage ethnique. Cette apparente impuissance cache en réalité une profonde contradiction entre les belles paroles et les actes dérisoires.

Plus écoeurant encore, cette passivité désespérante contraste avec la fermeté remarquable dont fait preuve l'Europe dans d'autres conflits, comme l'invasion russe de l'Ukraine. Comment ne pas voir un scandaleux deux poids, deux mesures, qui jette le discrédit sur les prétendues valeurs européennes en matière de droits humains et de justice internationale ?

Il est grand temps que l'Europe réévalue ses positions et actions de manière urgente. Ses déclarations doivent enfin s'aligner sur le droit international et les droits humains, et se traduire par des mesures concrètes et déterminées, capables d'induire un véritable changement sur le terrain. Si non, comment pourra-t-elle encore se prévaloir d'être le champion des valeurs démocratiques et du respect de la dignité humaine ?

Société des prisonniers palestiniens dans un communiqué cité par Wafa.

« La plupart des arrestations ont eu lieu dans le gouvernorat d'Hébron, tandis que certaines personnes ont été arrêtées dans les gouvernorats de Ramallah, Qalqilya, Jéricho et Tubas », a indiqué la même source. Lors des arrestations, les forces israéliennes ont agressé les détenus, menacé leurs proches et endommagé leurs maisons, ajoute le communiqué. Wafa rappelle que depuis le 7 octobre 2023, près de 5.200 citoyens palestiniens ont été blessés par les tirs de l'armée israélienne en Cisjordanie occupée.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20

Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57
Pub Tél. : 021.64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est: SO.DI. PRESSE

Commerce Défense des consommateurs, du nouveau pour bientôt

M. Aziza

Le rôle des associations de défense des consommateurs ne se limite pas à conseiller et à soutenir les consommateurs en cas de litige ou escroquerie, mais ce sont des lanceurs d'alerte. Elles prennent parfois des initiatives pour mener des enquêtes indépendantes afin de dévoiler des anomalies dans des produits commercialisés. Avec parfois la possibilité de démasquer les fabricants qui cherchent leur intérêt au détriment de la santé des consommateurs. Ce rôle qui est à la fois noble et sensible doit être bien réglementé et encadré. C'est d'ailleurs ce qu'a souligné le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, samedi dernier, mettant l'accent sur l'importance d'asseoir des cadres de travail « créatifs » favorables à l'élaboration de la charte de déontologie des associations de protection du consommateur.

Intervenant en marge des travaux du forum national des associations de protection du consommateur, organisé par l'Observatoire national de la société civile (ONSC), en partenariat avec le ministère, en présence du Conseiller du président de la République, chargé du commerce, de l'approvisionnement, du contrôle et de l'import-export, Kamel Rezig, le ministre a évoqué la nécessité d'organiser l'activité des associations pour améliorer la qualité des services.

En précisant que son département ministériel œuvrait à organiser l'activité des associations de protection du consommateur, à travers la révision de la loi 09-03 relative à la protection du consommateur et à la répression des fraudes dans le but d'améliorer la qualité des services fournis au citoyen.

Et ce, dans le but, dit-il, de pouvoir tracer aux associations activant dans le secteur du commerce « des objectifs clairs, afin que chaque association intervienne dans un domaine bien précis ». Évitant, selon sa conception des choses, « tout amalgame de concepts et de prérogatives ».

Il explique en précisant que la protection du consommateur englobait plusieurs domaines, comme les produits alimentaires, les activités sportives et culturelles et la santé, exigeant une spécialisation dans l'organisation des associations de protection du consommateur, précisant qu'une association ne peut pas couvrir à elle seule toutes les opérations de consommation.

Pour M. Zitouni « la protection de la dignité du consommateur est essentiellement fondée sur la confiance entre producteurs et consommateurs, en plus de la coopération et de la coordination entre les parties concernées, loin de toute surenchère, exploitation ou chantage, afin de ne pas dévier du processus de défense des droits du consommateur régi par des cadres juridiques et législatifs ». Et de poursuivre « un cadre prévoyant des dispositifs efficaces pour une réelle protection du consommateur, répondant aux développements et aux mutations de l'économie mondiale ».

Dans une déclaration faite au « Quo-

Tebboune reçoit le Directeur général de l'ONUDI

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, dimanche, le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), M. Gerd Muller.

tidien D'Oran », Hassan Menouar, président de l'association de protection du consommateur, El Amen, a salué cette initiative qui a regroupé les associations nationales et locales de protection du consommateur et des représentants des organisations professionnelles. En leur donnant notamment la possibilité d'exposer leurs problèmes et leurs préoccupations, mais aussi d'émettre des propositions en vue d'améliorer leurs performances au mieux de l'intérêt du consommateur.

Pour ce qui est de l'organisation du monde associatif spécialisé dans la défense des intérêts du consommateur, M. Menouar a affirmé que son association avait, au même titre que d'autres associations actives dans le domaine, réclamé cette « organisation et le renforcement du rôle des associations ». Précisant que « nous avons une soixantaine d'associations qui activent mais on a l'impression qu'il n'y en a qu'une seule qui active sur le terrain ». Il poursuit qu'il faut à travers cette organisation mettre toutes les associations qui activent réellement sur le terrain, sur le même pied d'égalité.

Mais, dit-il, nous n'avons nullement demandé que les pouvoirs publics s'impliquent dans l'orientation des associations dans tel ou tel domaine. Réclamant ainsi des assises nationales pour débattre et décortiquer point par point, à travers des ateliers, les propositions émises par les associations, experts et par différentes institutions. Pour arriver à élaborer un cadre organisationnel qui permettra de renforcer le rôle des associations pour la défense des intérêts des consommateurs. Et pour renforcer le rôle des associations, le président d'El Aman a mis l'accent sur la nécessité d'installer rapidement le Conseil national des consommateurs et le Conseil national de la concurrence précisant que la loi est claire sur ce sujet. Et de proposer d'établir un cahier de charges pour sélectionner les associations des consommateurs avec le caractère d'utilité publique. En mettant l'accent sur la nécessité de former les membres des associations qu'elles soient locales ou nationales.

M. Menouar dira qu' « orienter les associations à travailler dans un domaine et pas un autre va venir avec la professionnalisation des associations, et c'est aux associations de s'orienter d'elles-mêmes vers tel ou tel domaine ». Il dira que son association œuvre déjà pour se spécialiser dans le domaine de la santé publique et la consommation alimentaire dès l'année 2026. De son côté, le président de l'ONSC Noureddine Benbrahim a souligné que l'objectif du Forum était d'ouvrir le dialogue entre les associations de protection des consommateurs dans le but de développer leur action, mettant en avant l'importance pour ces associations de se spécialiser dans leurs activités.

M. Benbrahim a également appelé à l'activation du Conseil national de la protection du consommateur, soulignant que les assises nationales que l'ONSC entend organiser visent à consolider le rôle des associations de protection du consommateur.

Dans une déclaration faite au « Quo-

tidien D'Oran », Hassan Menouar, président de l'association de protection du consommateur, El Amen, a salué cette initiative qui a regroupé les associations nationales et locales de protection du consommateur et des représentants des organisations professionnelles. En leur donnant notamment la possibilité d'exposer leurs problèmes et leurs préoccupations, mais aussi d'émettre des propositions en vue d'améliorer leurs performances au mieux de l'intérêt du consommateur.

Pour ce qui est de l'organisation du



Sid Lakhdar Boumediène

Il faut le lire, pas l'écouter ?

L'une des réponses consiste à lier le thème abordé par les deux facettes de son expression, cadre littéraire ou privé. On trouverait par exemple l'horreur des paroles de Céline en concordance avec une partie de ses écrits (littéraires ou dans la presse).

Mais lorsque l'interprétation des paroles est discutée, les uns trouvant qu'elles ne portent aucune idéologie contestable et ceux qui l'affirment, comment faire ?

En ce qui concerne les premiers, on est en droit de se poser une étrange question. Nous l'avons déjà dit, pour conseiller de ne pas l'écouter, c'est qu'il existe une suspicion de paroles inconvenantes, choquantes, sans fond, grossières ou dénotant d'un manque de hauteur intellectuelle. Si non l'avertissement n'aurait aucun sens puisqu'il s'exprime en mode impératif. Pourquoi nous demander de ne pas écouter une personne à qui l'on accorde un immense talent ? Étrange tout de même que cette recommandation. Devant une telle interrogation de ma part, je prendrais une attitude assez simple. Un auteur de littérature n'a de légitimité réelle de déborder de la présentation de son œuvre que lorsque cette dernière est la cause de ses paroles à l'adresse d'un public.

Mais lorsque l'auteur se prend à développer un sentiment ou une analyse qui sortent du sujet de son écrit, il ne peut se dissimuler derrière son talent et sa notoriété. Il descend dans l'arène du débat politique où il s'expose à toutes les critiques. C'est le cas d'un auteur qui, lors de la promotion de son livre, nous fait part de son opinion politique. Il faudrait alors ne pas écouter un citoyen qui se met à la hauteur des autres ? Dit-il de si énormes bêtises, des insultes, des délires ou des paroles offensantes pour nous conseiller de ne pas l'écouter.

Pour ma part, j'ai trouvé depuis longtemps le moyen de me sortir de ce dilemme lorsqu'un auteur suscite ce genre de débat. Je ne le lis jamais ni ne veux l'écouter, en toute liberté de choix. Comme cela, les choses sont claires entre la lecture et l'écoute.

Attaf

Les conseils d'affaires, un des principaux mécanismes de la diplomatie économique

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a affirmé, dimanche à Alger, que les conseils d'affaires constituaient l'un des principaux mécanismes de la diplomatie économique en ce qu'ils « balisaient la voie à l'établissement de partenariats mutuellement bénéfiques en matière de commerce et d'investissement ».

Dans une allocution prononcée à l'ouverture d'un séminaire sur « Le rôle des conseils d'affaires dans la dynamisation de la diplomatie économique », qu'il a présidé avec le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni, M. Attaf a estimé que l'organisation de cette importante rencontre « arrive à point nommé », car, a-t-il dit, « notre pays connaît actuellement un essor économique aux objectifs clairs et aux résultats notables ». Selon M. Attaf, cet essor est « le fruit des réformes initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de la mise en œuvre de son programme économique ambitieux et prometteur dans le cadre d'une approche solide visant à construire une économie nationale forte et diversifiée qui mise ses capacités nationales et réduit la dépendance excessive aux hydrocarbures ». Il s'est

félicité des résultats positifs obtenus, « confirmés », a-t-il dit, par tous les indicateurs économiques nationaux : un taux de croissance de 4,2 %, un PIB de 260 milliards USD, des réserves de change dépassant les 70 milliards USD et des exportations hors hydrocarbures qui devraient bientôt dépasser le seuil des 10 milliards USD ». Pour préserver ces précieux acquis, « il nous appartient aujourd'hui de poursuivre le travail mené selon l'approche posée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune », a dit le ministre, ajoutant que « ces acquis nous encouragent à redoubler d'efforts pour appuyer la dynamique de l'économie nationale et assurer sa pérennité ». « Notre rencontre aujourd'hui est importante en ce qu'elle met en lumière le rôle dévolu à l'un des principaux mécanismes de la diplomatie économique, à savoir les conseils d'affaires créés avec plusieurs pays frères, amis et partenaires », a expliqué M. Attaf. Et de souligner que « ce mécanisme, qui s'ajoute aux mécanismes encadrant les relations économiques entre les pays, a fait ses preuves en tant qu'espace favorisant les interactions entre les opérateurs économiques et balisant la voie à l'établissement de partenariats mutuellement bénéfiques en matière de

commerce et d'investissement ».

« L'Algérie a été parmi les premiers pays aux niveaux continental et international à mettre en place de tels mécanismes, et ce dès les années 1990 », a-t-il rappelé, précisant que « l'Algérie a créé, à ce jour, plus de 40 conseils d'affaires avec des pays arabes, africains, européens, asiatiques et des deux Amériques ».

Selon lui, « le moment est venu de faire une première évaluation de ces mécanismes afin d'en mesurer l'impact positif et d'identifier les moyens à même de les optimiser ».

M. Attaf a conclu son propos en réaffirmant « le plein engagement du ministère des Affaires étrangères à faire aboutir ces efforts communs visant à promouvoir la performance de la diplomatie économique de notre pays », se félicitant de la signature d'une convention de coopération entre l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI) et la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) dans le domaine de la formation.

Cette convention est « un pas important vers le renforcement de la coordination et l'amélioration de notre performance collective, au service d'un seul et même objectif : le développement de notre économie nationale », a soutenu le ministre.

ANIE

26 candidats à la candidature à la présidentielle du 7 septembre

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a révélé, dimanche, que 26 candidats à la candidature à l'élection présidentielle du 7 septembre prochain avaient retiré, auprès de l'autorité, 2,5 millions de formulaires de souscription

des signatures individuelles. Animant une conférence de presse au siège de l'ANIE au Palais des Nations à Alger, M. Charfi a précisé que « le 18 juillet prochain sera le dernier délai pour le dépôt des formulaires de souscriptions des signatures individuelles par les candidats à la candidature à cette

Saison estivale Le train vers la Tunisie opérationnel cet été

«Le train transfrontalier devant relier l'Algérie à la Tunisie sera lancé dès cet été», a révélé, hier dimanche, le contrôleur général à la Direction générale des douanes, Abdelnacer Khentout.

El-Houari Dilmî

Invité de la Radio nationale, Abdelnacer Khentout a indiqué que les services des douanes avaient fait des préparatifs préalables en coordination avec divers acteurs des services de la police des frontières et de la Société Nationale des Transports Ferroviaires, « afin d'assurer les conditions appropriées pour le transit des passagers à la gare internationale de Souk Ahras, agréée pour le traitement douanier du mouvement des passagers à destination de la Tunisie par voie ferroviaire ».

Linvité de la Radio a expliqué à ce titre que les « moyens logistiques ont été déployés par l'administration des douanes à travers toutes les frontières aérienne, maritime et terrestre, afin d'assurer la surveillance et faire face à toute fraude ou tentative de contrebande qui pourrait survenir par ces portes frontalières », a-t-il souligné.

Et de souligner une augmentation sensible du nombre d'agents présents au niveau de ces postes frontaliers, tout en fournissant les équipements logistiques nécessaires au contrôle tels que les scanners, et la réduction du temps nécessaire au transit des passagers, a-t-il indiqué.

Khentout a également expliqué que la direction générale des douanes a pris « un ensemble de mesures en prévision de la saison estivale pour faciliter les procédures appliquées aux voyageurs au niveau de tous les services douaniers », ajoutant que les services des douanes «ont élaboré un programme spécial pour planifier le passage des voyageurs à la frontière, cela concerne également les voyageurs résidant à l'étranger, qu'ils soient algériens ou étrangers, ou ceux qui souhaitent passer leurs vacances d'été sur le territoire national», a-t-il ajouté.

Le contrôleur général a encore indiqué



que «des mesures spéciales ont été prises pour réduire les délais des procédures de transit des passagers, notamment au niveau des ports, des aéroports et des postes frontaliers terrestres, tout en garantissant que la priorité soit donnée aux familles, aux malades, aux personnes âgées et aux personnes aux besoins spécifiques», a-t-il souligné.

Concernant les postes frontaliers terrestres, Khentout a expliqué qu'il existe d'autres facilités concernant le mouvement des moyens de transport utilisés par les voyageurs, comme le «document de transit» obtenu par voie électronique auprès des douanes pour faciliter le passage des véhicules.

En outre, l'hôte de la Radio a mis en garde contre les violations que commettent de

nombreux voyageurs, notamment l'importation de marchandises à caractère commercial ou professionnel, qui sont soumises à des procédures spéciales liées à l'importation et à l'exportation, comme par exemple les médicaments classés comme hallucinogènes ou autres substances interdites d'entrée en Algérie, ou encore l'entrée de devises étrangères qui est soumise à une déclaration écrite auprès des services des douanes algériennes si le montant dépasse mille euros.

Quant au dinar algérien, l'invité de la Radio a indiqué qu'un montant fixé à (10.000) dix mille dinars maximum est autorisé, «au-dessus de ce montant, le voyageur n'a pas le droit de quitter le territoire national», a-t-il mis en garde.

Santé

Tous les moyens pour promouvoir la médecine nucléaire

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a mis en avant la détermination de l'Etat à promouvoir la médecine nucléaire en Algérie à travers la mobilisation de tous les moyens et de toutes les ressources financières nécessaires, indique dimanche un communiqué du ministère.

S'exprimant à l'ouverture des travaux d'une Journée scientifique sur le thème «L'oncologie nucléaire à l'ère de la théronostique», organisée, samedi, par l'Association nationale de médecine nucléaire libérale (ANMNL), en collaboration avec la Société algérienne de formation et de

recherche en oncologie (SAFRO), M. Saihi a souligné «l'importance de cette réunion, qui se tient au moment où l'Algérie connaît un tournant dans le traitement des cancers et le développement de la médecine nucléaire de manière générale».

Après avoir rappelé «le soutien de l'Etat à ce domaine, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'utilisation de la médecine nucléaire dans la théronostique (diagnostic et thérapie), notamment en oncologie», le ministre a affirmé que «les mesures prises dans ce cadre sont de na-

ture à opérer une percée dans le domaine de la médecine nucléaire, d'autant que l'Etat, a-t-il dit, est déterminé à promouvoir la médecine nucléaire à travers la mobilisation de tous les moyens et de toutes les ressources financières nécessaires».

Evoquant les résultats prometteurs de la médecine nucléaire dans le domaine de la thérapie, le ministre de la Santé a jugé important d'ouvrir des postes dans cette spécialité, de doter les centres hospitaliers des équipements nécessaires et d'ouvrir des espaces de formation en médecine nucléaire.

La 55e édition s'ouvre aujourd'hui

Près de 700 exposants à la foire d'Alger

La 55e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA) ouvre ses portes ce lundi au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger avec la participation d'environ 700 exposants nationaux et étrangers, représentant une vingtaine de pays.

Cette manifestation internationale qui confirme chaque année son statut de premier événement économique, se tiendra sous le slogan "passerelles d'échange, et opportunités de partenariat et d'investissement", avec la Turquie comme invité d'honneur.

S'étalant sur six (6) jours, la FIA sera marquée par un riche programme d'animation décliné en plusieurs conférences et rencontres économiques, dont des forums d'affaires bilatéraux algéro-tchèque, algéro-pakistanais et algéro-tanzanien, selon le groupe SAFEX (Société algérienne des foires et exportations) organisatrice de la manifestation à travers sa filiale "Algeria Exhibitions".

Cette édition qui sera marquée par le retour du Canada et de la République tchèque, regroupera cette année pas moins de dix secteurs d'activité et devra drainer pas moins de 400.000 visiteurs, selon la Safex.

La FIA constitue aussi "une plateforme efficace pour le réseautage professionnel et les partenariats à long terme, et une opportunité pour découvrir les caractéristiques culturelles et touristiques de l'Algérie et d'autres pays", souligne-t-on.

Parmi les secteurs et filières représentés à cette foire, dont les pavillons d'exposition couvriront une surface de 50.000 m², figurent l'agriculture, l'agroalimentaire, l'industrie manufacturière, l'industrie chimique, le BTP, la pétrochimie et les services.

Elle est notamment destinée à mettre en valeur les capacités de production nationales et qui promeut l'investissement et les

échanges dans tous les domaines, relève la SAFEX qui affirme que cette foire "est classée parmi les rendez-vous internationaux les plus importants, reflétant particulièrement le développement économique national et renforçant les échanges commerciaux et professionnels à travers la mise en place d'un environnement propice au partenariat et à l'investissement direct étranger".

Parallèlement à cette 55e édition, un riche programme d'animation est prévu tout au long de cette manifestation (24-29 juin) et qui mettra en évidence les liens historiques entre l'Algérie et la Turquie ainsi que la culture et le patrimoine turcs à travers des conférences et des spectacles artistiques.

La précédente édition de la FIA avait regroupé, rappelle-t-on, quelque 640 exposants, dont 473 sociétés algériennes et 164 étrangères sur une surface de 23.000 m².

Ouargla 10 arrestations pour enlèvement d'un bébé

Les éléments de la brigade de lutte contre les grands crimes, relevant de la Sûreté de Ouargla ont arrêté, la semaine dernière, une femme responsable de l'enlèvement d'un nourrisson de sexe féminin au niveau de l'Hôpital "Mère-Enfant" de Ouargla et ses acolytes, a indiqué samedi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

"La brigade de lutte contre les grands crimes, relevant de la sûreté de Ouargla a arrêté, la semaine dernière en peu de temps, la ravisseuse d'un nourrisson de sexe féminin au niveau de l'Hôpital +Mère-Enfant+ de Ouargla", précise le communiqué.

L'affaire remonte "au signalement par l'Administration de l'Hôpital de l'enlèvement, le 15 juin, d'un nourrisson de sexe féminin dans des circonstances mystérieuses", précise la même source. En plus d'élucider cette affaire, l'enquête a permis "d'identifier et d'arrêter la mise en cause à son domicile et ses 9 acolytes, dont sa principale complice dans cette opération d'enlèvement" et de "rendre le bébé à ses parents".

Les prévenus ont été présentés devant le parquet territorialement compétent pour enlèvement d'un bébé et mise en danger de sa vie et de son intégrité physique, dans le cadre d'un groupe criminel organisé", selon la même source.

Alger Un réseau démantelé, 6 véhicules volés récupérés

La brigade de lutte contre la criminalité relevant de la première circonscription de la police judiciaire d'Alger-centre a démantelé un réseau criminel spécialisé dans le vol de véhicules, arrêté ses cinq (5) membres et récupéré six (6) véhicules volés, a indiqué dimanche un communiqué des Services de la Sûreté nationale.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, la police d'Alger, représentée par la brigade de lutte contre la grande criminalité relevant de la première circonscription de la police judiciaire d'Alger-centre, a démantelé un réseau criminel spécialisé dans le vol de véhicules activant à travers tout le territoire national, arrêté ses cinq (5) membres et récupéré six (6) véhicules volés", a précisé le communiqué.

L'opération a été menée suite à une plainte déposée auprès de la brigade par un citoyen dont le véhicule a été volé, selon la même source, qui ajoute que "les investigations menées par les éléments de la police judiciaire, sous le contrôle du parquet territorialement compétent, et l'exploitation des moyens techniques ont permis d'identifier et d'arrêter les auteurs".

L'opération s'est soldée par la récupération de six (6) véhicules et la saisie de documents administratifs, de fausses plaques d'immatriculation et d'une somme de 75.000 DA.

Les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent pour constitution d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de véhicules, a conclu le document.



Révision des accords UE-Algérie

Vers une coopération équitable dans un monde multipolaire

Par Salah Lakoues

Les relations entre l'Union européenne (UE) et l'Algérie ont été formalisées par l'Accord d'association signé en 2002 et mis en application en 2005. Cet accord vise à renforcer les liens économiques, politiques, sociaux et culturels entre les deux parties, avec des engagements réciproques en matière de commerce, d'investissement, et de coopération.

CONTEXTE DE L'ACCORD

À l'époque de la signature, l'Algérie sortait d'une décennie de conflit interne et cherchait à se réintègrer dans la Communauté internationale. L'UE, consciente de la position vulnérable de l'Algérie, a pu négocier des termes favorables à ses propres intérêts économiques.

CONTENU DE L'ACCORD

L'Accord d'association inclut plusieurs volets :

1. Libéralisation du commerce : Réduction progressive des barrières tarifaires pour les produits industriels, favorisant ainsi les exportations de l'UE vers l'Algérie.
2. Coopération économique et financière : L'UE s'engageait à fournir une assistance technique et financière pour soutenir le développement économique en Algérie.
3. Dialogue politique et réformes institutionnelles : Encouragement des réformes politiques et institutionnelles pour renforcer la gouvernance et les Droits de l'homme en Algérie.
4. Accès aux marchés : Facilitation de l'accès des entreprises européennes au marché algérien, y compris dans des secteurs stratégiques comme l'énergie.

BÉNÉFICES POUR L'UE

L'UE a grandement bénéficié de cet accord pour plusieurs raisons :

1. Accès privilégié au marché algérien : Les entreprises européennes ont pu exporter leurs produits vers l'Algérie à des conditions avantageuses.
2. Investissements : Les entreprises de l'UE ont investi massivement en Algérie, notamment dans le secteur énergétique, bénéficiant ainsi des ressources naturelles du pays.
3. Influence politique et économique : L'accord a permis à l'UE de renforcer son influence en Algérie, en particulier dans le contexte des relations méditerranéennes.

CRITIQUES ET PERCEPTIONS ALGÉRIENNES

Du côté algérien, l'accord a été perçu par certains comme asymétrique et néocolonial pour plusieurs raisons :

1. Balance commerciale déficitaire : L'Algérie a connu un déficit commercial chronique avec l'UE, les exportations algériennes, principalement des hydrocarbures, étant largement inférieures aux importations de biens manufacturés européens.
2. Faible diversification économique : L'accord n'a pas significativement contribué à diversifier l'économie algérienne, qui reste dépendante des exportations de pétrole et de gaz.

3. Conditions de marché : Les entreprises algériennes ont eu du mal à rivaliser avec les entreprises européennes sur le marché local, entraînant des pertes économiques et sociales.

4. Souveraineté économique : Certains analystes ont critiqué l'accord comme une forme de néocolonialisme économique, où l'UE profite des ressources algériennes tout en imposant des conditions économiques désavantageuses pour l'Algérie. En rétrospective, bien que l'Accord d'association entre l'UE et l'Algérie ait été conçu pour favoriser le partenariat et la coopération, il a indéniablement profité davantage à l'UE, qui a su tirer parti de l'isolement et de la vulnérabilité de l'Algérie à l'époque de la signature. Pour l'Algérie, l'accord a eu des bénéfices mitigés, avec des gains en termes d'intégration internationale et de réformes, mais aussi des défis économiques et commerciaux importants.

Depuis plusieurs années, l'UE a effectivement montré une certaine réticence à réviser l'Accord d'association avec l'Algérie, malgré les demandes répétées de cette dernière pour un rééquilibrage plus équitable. Voici une analyse des raisons et des implications de cette situation.

CONTEXTE DE LA DEMANDE DE RÉVISION

L'Algérie a exprimé plusieurs préoccupations concernant l'Accord d'association signé en 2002 et mis en application en 2005. Parmi les principales préoccupations algériennes, on trouve :

1. Déficit commercial chronique : L'Algérie continue de souffrir d'un déficit commercial avec l'UE, les importations de produits européens dépassant largement les exportations algériennes.
2. Dépendance économique : L'accord n'a pas favorisé une diversification suffisante de l'économie algérienne, qui reste fortement dépendante des hydrocarbures.
3. Concurrence déloyale : Les entreprises algériennes ont du mal à rivaliser avec les entreprises européennes en raison des différences en termes de technologie, de capital et de soutien institutionnel.

RÉACTIONS DE L'UE

L'UE a adopté une approche prudente et parfois dilatoire concernant la révision de l'accord, pour plusieurs raisons :

1. Avantages économiques : Les conditions actuelles de l'accord sont largement favorables à l'UE, offrant un accès privilégié au marché algérien pour les produits européens.
2. Influence stratégique : L'UE bénéficie d'une position stratégique en Algérie, tant sur le plan économique que politique, et toute révision de l'accord pourrait potentiellement réduire cette influence.
3. Complexité des négociations : Une révision de l'accord nécessiterait des négociations complexes et pourrait entraîner des concessions de la part de l'UE, ce qu'elle préfère éviter.

TENTATIVES DE RENÉGOCIATION

Malgré les réticences de l'UE, l'Algérie a continué à pousser pour une révision de l'accord. En 2017, l'Algérie a soumis un mémorandum à l'UE,

soulignant la nécessité d'ajuster les termes de l'accord pour refléter, de manière plus équitable, les intérêts des deux parties. Les points clés de la demande algérienne incluaient :

1. Accès aux marchés : Améliorer l'accès des produits algériens au marché européen, notamment pour les produits agricoles et industriels.
2. Investissements européens : Encourager davantage d'investissements européens en Algérie dans des secteurs non liés aux hydrocarbures pour favoriser la diversification économique.
3. Transfert de technologie : Promouvoir le transfert de technologie et de savoir-faire pour aider à moderniser les infrastructures et l'industrie algériennes.

IMPLICATIONS ET PERSPECTIVES

L'impasse sur la révision de l'accord a plusieurs implications :

1. Relations bilatérales : La lenteur des progrès dans la révision de l'accord a parfois tendu les relations entre l'Algérie et l'UE, avec des périodes de frustration et de méfiance.
2. Diversification des partenariats : Face à la réticence de l'UE, l'Algérie pourrait chercher à diversifier ses partenariats économiques avec d'autres régions, comme l'Asie ou l'Afrique, pour réduire sa dépendance à l'égard de l'UE.
3. Stabilité économique : La non-révision de l'accord pourrait continuer à peser sur l'économie algérienne, limitant ses perspectives de croissance et de diversification.

L'UE, en tergiversant sur la révision de l'Accord d'association avec l'Algérie, a privilégié ses propres intérêts économiques et stratégiques au détriment d'une relation plus équilibrée. Pour l'Algérie, cette situation représente un défi majeur, mais aussi une opportunité de repenser ses stratégies de partenariat et de diversification économique. Une révision équitable de l'accord pourrait potentiellement ouvrir une nouvelle ère de coopération bénéfique pour les deux parties, mais cela nécessite une volonté politique forte de part et d'autre. Le point concernant la circulation des personnes est effectivement l'un des aspects critiques de l'Accord d'association entre l'UE et l'Algérie, et il a suscité des critiques de la part de l'Algérie. Voici une analyse plus détaillée de cette question :

CIRCULATION DES PERSONNES : UN ASPECT NÉGLIGÉ

L'Accord d'association de 2002 inclut des dispositions sur la coopération en matière de migration, notamment en ce qui concerne :

1. Facilitation de la mobilité : L'accord prévoyait de faciliter la mobilité des personnes, en particulier pour les étudiants, les chercheurs, les hommes d'affaires et les travailleurs qualifiés.
2. Gestion des flux migratoires : Des mécanismes pour gérer les flux migratoires de manière ordonnée et sûre étaient également inclus, visant à lutter contre l'immigration illégale tout en promouvant les migrations légales.

MANQUE DE MISE EN ŒUVRE

Malgré ces engagements, plusieurs problèmes ont été notés dans la mise en œuvre de ces dispositions :

1. Visas et mobilité : Les Algériens continuent de rencontrer des difficultés significatives pour obtenir des visas pour l'UE. Les procédures sont souvent longues, coûteuses et complexes, ce qui limite la mobilité pour les étudiants, les chercheurs et les professionnels algériens.

2. Programmes d'échange et de formation : Les initiatives visant à promouvoir les échanges académiques et professionnels n'ont pas été suffisamment développées ou financées, réduisant les opportunités pour les Algériens de bénéficier de formations et d'expériences en Europe.

3. Coopération en matière de migration : La coopération en matière de gestion des flux migratoires s'est souvent focalisée sur la sécurisation des frontières et le retour des migrants en situation irrégulière, plutôt que sur la facilitation des migrations légales et la protection des droits des migrants.

IMPACT SUR LES RELATIONS BILATÉRALES

Le non-respect des dispositions sur la circulation des personnes a plusieurs implications pour les relations entre l'Algérie et l'UE :

1. Frustration et méfiance : L'Algérie ressent une frustration face au manque de mise en œuvre de ces engagements, ce qui nourrit une méfiance vis-à-vis des intentions de l'UE.
2. Déséquilibre perçu : Le déséquilibre entre les avantages économiques accordés à l'UE et les bénéfices limités pour les Algériens en termes de mobilité renforce la perception d'une relation inéquitable et asymétrique.
3. Politiques migratoires : L'Algérie, dans le cadre de sa politique étrangère, a toujours insisté sur le respect des droits des personnes et la facilitation de la mobilité comme éléments clés de tout partenariat. Le non-respect de cet aspect fondamental complique la coopération bilatérale.

POSITION DE L'ALGÉRIE

L'Algérie continue de plaider pour une mise en œuvre effective des dispositions sur la circulation des personnes et insiste sur l'importance de la mobilité dans le cadre de ses relations internationales. L'accent est mis sur :

1. Facilitation des visas : Simplification des procédures de visa pour les Algériens, en particulier pour les étudiants, les chercheurs et les professionnels.
 2. Programmes d'échange : Renforcement des programmes d'échange académique et professionnel pour promouvoir la formation et le développement des compétences.
 3. Protection des migrants : Une gestion des flux migratoires qui respecte les droits des migrants et favorise les migrations légales et sûres.
- Le non-respect des dispositions sur la circulation des personnes est un point de contention majeur dans les relations entre l'UE et l'Algérie. Pour que le partenariat soit véritablement équilibré et bénéfique, il est crucial que l'UE prenne des mesures concrètes pour faciliter la mobilité des Algériens, en ligne avec les engagements pris dans l'Accord d'association. Cela contribuerait à renforcer la confiance et à promouvoir une coopération plus harmonieuse et mutuellement avantageuse.

Médéa**Des projets pour renforcer l'alimentation en eau**

Plusieurs projets visant une meilleure alimentation en eau potable dans les communes de Médéa et Berrouaghia ont été lancés et d'autres mis en service au niveau de ces deux importantes agglomérations urbaines, a-t-on appris dimanche, auprès de la direction locale de ressources en eau.

Ainsi, des travaux de réhabilitation d'un réservoir d'une capacité de 4.000 m³ d'eau implanté dans la zone industrielle de Berrouaghia ont été lancés récemment dans le cadre du renforcement de l'alimentation en eau potable des foyers du chef-lieu de la commune, a fait savoir le directeur des ressources en eau, Nasseredine Bechani.

Un autre projet portant extension du système de transfert des eaux du barrage de Ghrib (Aïn-Defla) qui alimente déjà plusieurs localités de Médéa vers la commune de Berrouaghia a été également mis en chantier, a-t-il indiqué.

Le projet consiste en la réalisation de réservoirs d'eau et de différentes installations hydrauliques pour le transfert des eaux du barrage de Ghrib au profit des habitants de la commune de Berrouaghia sur une distance de 13 km, a-t-il précisé.

Plus de 12.000 m³/jour d'eau seront transférés vers la commune de Berrouaghia à la faveur de ce projet qui vient renforcer d'autres infrastructures hydrauliques déjà mises en ex-

ploitation à travers les communes de Berrouaghia, Ouled-Deid et Robiea, relevant de la daïra de Berrouaghia, a expliqué M. Bechani.

Les trois communes de la daïra de Berrouaghia avaient bénéficié, au titre du plan d'urgence 2021, de nombreux projets qui ont permis d'éviter de grandes pénuries d'eau suite notamment à la baisse des apports en eau du barrage de Koudiate Acerdoune (Bouira) qui assurait une partie de l'alimentation des foyers de la daïra, a-t-il rappelé.

Le directeur a fait part, dans ce contexte, de la réalisation de dix forages à travers les zones enclavées des communes de Robiea, Ouled-Deid et Berrouaghia et d'un système d'adduction entre ces trois communes à partir du système de transfert des eaux du barrage de Koudiate Acerdoune.

Un réservoir d'une capacité de 5.000 m³ a été construit et mis en exploitation dans le cadre du même plan d'urgence à El-Fernane, à la périphérie nord de la ville de Berrouaghia, qui est venu s'ajouter au réservoir de 10.000 m³ mis en ex-

ploitation début 2020 dans la région de Sabah, à l'est de Berrouaghia, outre la réhabilitation de la station de Ain-Omrane qui alimente une partie de l'agglomération de Berrouaghia, a-t-il noté.

Dans le souci de réduire les pertes d'eau occasionnées par les fuites enregistrées sur le réseau de distribution d'eau des communes de Médéa et de Draa-Smar, un projet de modernisation du système de transfert des eaux du barrage de Ghrib vers ces deux localités est "en phase" de lancement, a affirmé M. Bechani.

Une fois achevé, le projet va permettre d'économiser entre 3.000 et 4.000 m³ d'eau perdue quotidiennement, soit près du quart de la quantité d'eau pompée vers ces deux communes à partir du barrage de Ghrib, a-t-il souligné.

La prise en charge de ces fuites d'eau est appelée à améliorer l'alimentation des foyers en eau potable pendant les périodes de grandes chaleurs où la demande d'eau augmente sensiblement, a conclu le directeur des ressources en eau.

Boumerdès**45 plages autorisées à la baignade**

Quarante cinq (45) plages sont autorisées à la baignade dans la wilaya de Boumerdès au titre de la présente saison estivale 2024, dont le coup d'envoi a été donné, samedi, dans une ambiance festive marquée par la présence des autorités locales et des représentants de divers organismes et associations.

"Pour cette saison 2024, 45 plages sont autorisées à la baignade, de 9h00 à 19h00, sur les 64 que compte la wilaya sur une bande littorale de 107 km de long", a indiqué la directrice du Tourisme et de l'artisanat, Nadjet Khalouf, dans son allocution à la cérémonie d'ouverture. Plus de 1.100 surveillants de plage, dont une centaine d'agents professionnels et un millier de saisonniers, ont été mobilisés pour le bon déroulement de cette saison estivale, a-t-elle ajouté, notant que ces agents de plage ont "entamé leur travail à partir de samedi".

Un "plan global" a été mis en place

par la wilaya en vue d'accueillir les estivants "dans les meilleures conditions possibles", a assuré, pour sa part, la wali de Boumerdès, Fouzia Naâma, en marge de la manifestation.

Le plan prévoit notamment l'aménagement de la totalité des plages et espaces attenants aux plages, parallèlement à l'équipement et installation de sièges pour les unités de la Protection civile et de la Gendarmerie nationale à travers les plages autorisées à la baignade.

A cela s'ajoute l'aménagement d'espaces pour les artisans pour la commercialisation de leurs produits dans les communes côtières de Dellys, Boumerdès, Corso et Boudouaou El Bahri, parallèlement à l'initiation d'une caravane mobile pour commercialiser les produits artisanaux à travers les plages durant la saison estivale.

Un plan de transport a été également mis en place pour assurer le déplacement direct des citoyens des

communes reculées et classées zones d'ombre vers les plages autorisées à la baignade, à travers l'ouverture de près de 180 lignes de transport, sur lesquelles activeront 637 véhicules totalisant plus de 16.000 places.

Abritée par le front de mer de la ville de Boumerdès, la cérémonie d'ouverture de la saison estivale 2024 a été notamment marquée par l'organisation de défilés et de diverses activités par les jeunes et les Scouts musulmans algériens (SMA), accompagnés par des groupes folkloriques de différentes communes. La fanfare de la Protection civile de Boumerdès a aussi présenté son show, parallèlement à la tenue d'une exposition sur les équipements d'intervention de ce corps constitué et des activités de la caravane de sensibilisation de la Protection civile et de la conservation des forêts. D'autres expositions ont été animées par le corps de la sûreté nationale et le secteur local de l'artisanat.

Djelfa**La pépinière de l'Université fait recette**

La pépinière expérimentale de l'Université Ziane-Achour de Djelfa a obtenu des résultats concluants dans la germination de plusieurs variétés de semences à portée stratégique, selon le responsable en charge de cet espace scientifique.

La pépinière expérimentale de l'Université de Djelfa a réussi dernièrement, dans le cadre du renforcement du volet pratique des travaux des étudiants, à produire des semis en serre de nombreuses plantes aromatiques et médicinales, en plus de plants de caroubiers et d'arganiers, a indiqué, à l'APS, son directeur, Dr. Mounir Ghafour.

Le responsable a relevé que cette pépinière expérimentale a réussi à

produire des semis de safran, de mûres sauvages appelées localement "Goudji", de thym sauvage et de nombreuses plantes médicinales et aromatiques, ainsi que des plants de caroubiers présentant des caractéristiques spécifiques à la région en vue de les rendre très productifs.

Les travaux appliqués de la pépinière expérimentale de l'Université de Djelfa sont accompagnés par trois projets de startup portés par des étudiants en Master. Il s'agit de "Aqua" qui est spécialisée en hydroponie, "Touha" en production de cosmétiques et "Khadra" en production de gazon destiné aux espaces verts.

Le recteur de l'Université, M. Hadj

Ailam, a noté que "le succès de ces expériences est le fruit de la stratégie adoptée et qui a joué un rôle important dans l'obtention de résultats positifs grâce à la création de passerelles entre la théorie et la pratique. Cela a permis à l'étudiant de se fixer des objectifs clairs et de se projeter en tant que promoteur de projet au lieu de se limiter au statut de diplômé en quête d'emploi".

Cette performance est, également, le résultat de la mise en œuvre de la stratégie de l'Etat en matière de développement et de promotion des cultures stratégiques, dont le caroubier et l'arganier, pour lesquelles des filières agricoles ont été créées.

Skikda**Plus de 500 secouristes saisonniers recrutés**

La saison estivale 2024 a été officiellement ouverte, samedi, au port de plaisance de Stora, dans la commune de Skikda, par le wali, Mme Houria Meddahi.

La responsable de l'exécutif local a déclaré, dans une allocution prononcée à cette occasion, que tous les moyens humains et matériels ont été mis en place pour garantir une saison estivale "sûre et confortable" aux citoyens de Skikda ainsi qu'aux estivants affluant du reste des wilayas du pays.

Elle a noté, à ce propos, que la wilaya de Skikda accueille chaque année plus de 7 millions de vacanciers.

Rappelant également que l'accès aux 35 plages autorisées à la baignade dans la wilaya de Skikda était "gratuit", Mme Meddahi a aussi fait état des facilités accordées pour l'ouverture de parkings "fonctionnant légalement et sécurisés".

Elle a également affirmé que tous les centres de va-

cances prévus à l'intention d'enfants du Sud du pays ont été "préparés et aménagés", et qu'ils étaient prêts à accueillir les petits vacanciers et à leur offrir toutes les commodités nécessaires.

De leur côté, les services de la Protection civile ont indiqué qu'un dispositif de surveillance des plages a été mis en place, comprenant 120 sauveteurs professionnels du corps de la Protection civile et 520 secouristes saisonniers, recrutés sur concours.

Il a également été souligné la mise à disposition de tous les équipements de sauvetage nécessaires, dont 9 ambulances médicalisées stationnées sur les plages importantes pour intervenir à tout moment.

De plus, a-t-on assuré, pas moins de 15 embarcations de sauvetage ont été déployées à travers les différentes plages et se tiennent prêtes à porter secours aux baigneurs en difficulté.

Annaba**Garantir la gratuité et la sécurité des plages**

Le coup d'envoi de l'ouverture de la saison estivale 2024 a été donné samedi dans la wilaya d'Annaba avec l'organisation d'exhibitions folkloriques et sportives et d'activités diverses à travers les plages.

La plage Djenen El Bey de Seraïdi longue de 1,9 km a ainsi accueilli la cérémonie officielle d'ouverture de la saison estivale 2024 a été notamment marquée par l'organisation de défilés et de diverses activités par les jeunes et les Scouts musulmans algériens (SMA), accompagnés par des groupes folkloriques de différentes communes. La fanfare de la Protection civile de Boumerdès a aussi présenté son show, parallèlement à la tenue d'une exposition sur les équipements d'intervention de ce corps constitué et des activités de la caravane de sensibilisation de la Protection civile et de la conservation des forêts. D'autres expositions ont été animées par le corps de la sûreté nationale et le secteur local de l'artisanat.

Abritée par le front de mer de la ville de Boumerdès, la cérémonie d'ouverture de la saison estivale 2024 a été notamment marquée par l'organisation de défilés et de diverses activités par les jeunes et les Scouts musulmans algériens (SMA), accompagnés par des groupes folkloriques de différentes communes. La fanfare de la Protection civile de Boumerdès a aussi présenté son show, parallèlement à la tenue d'une exposition sur les équipements d'intervention de ce corps constitué et des activités de la caravane de sensibilisation de la Protection civile et de la conservation des forêts. D'autres expositions ont été animées par le corps de la sûreté nationale et le secteur local de l'artisanat.

Une exposition a été organisée à l'occasion sur les activités tracées pour la saison, les activités d'échange pour l'accueil des jeunes estivants des wilayas du Sud du pays et sur la sensibilisation des jeunes aux risques des baignades dans les plages non-surveillées.

Les plages Djenen El Bey de Seraïdi, de la Baie Ouest de Chetaïbi, les plages citadines d'Annaba et la plage Sidi Salem d'El Bouni ont fait l'objet d'opérations d'aménagement, de nettoyage, de dotation d'équipements de collectes et de tri des déchets et de remplacement des kiosques anarchiques par d'autres réalisés en

bois, a ajouté M. Djellaoui. Le même responsable local a ajouté que dans le cadre de l'amélioration des services assurés aux estivants, ces plages ont connu l'amélioration de leur couverture par le réseau de téléphonie mobile, le raccordement de la plage Djenen El Bey au réseau d'électricité, outre la fourniture de l'eau potable, l'installation de douches, l'aménagement de parkings et la régulation de leur tarif et la disponibilité des services commerciaux et l'exploitation touristique des plages.

Pour assurer la quiétude des estivants, des dispositions ont été mises en place par les autorités locales pour garantir la gratuité et la sécurité des plages, leur encadrement par les secours et pour réguler l'exploitation, notamment des jet-skis, a-t-il encore précisé.

Les plages citadines de Chetaïbi-centre, de Sidi Salem et de la corniche d'Annaba ont connu également des opérations d'aménagement et d'embellissement et accueilli des activités d'animation folkloriques et sportives à l'occasion de l'ouverture de la saison estivale 2024.

La wilaya d'Annaba compte 21 plages ouvertes à la baignade dont les plages citadines d'Annaba, de Chetaïbi-centre et de Sidi Salem.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

18 dhou el hidja 1445

El Fedjr 03h38	Dohr 12h51	Assar 16h42	Maghreb 20h14	Icha 21h55
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Dans une correspondance adressée au ministère des Finances

Une demande pour le dégel du projet d'extension du tramway

Une demande pour le dégel de l'opération d'extension du tramway et l'inscription de ce projet d'envergure a été envoyée au ministère des Finances, a-t-on appris de sources à la direction des transports.

K. Assia

Une mesure qui permettra, une fois la demande validée, d'entamer les procédures réglementaires et de lancer ce projet d'extension tant attendu sur les deux lignes Belgaïd- Es-Sénia et l'Université d'Es-Sénia - Aéroport international Ahmed Ben Bella. L'opération annoncée depuis plusieurs mois concerne, dans un premier temps, la réalisation d'une extension USTO-Belgaïd pôle universitaire sur un tronçon de 16 km. Cette première liaison partira de Haï Es-Sabah, Canastel et reliera le village olympique de Belgaïd-l'université et le stade Miloud Hadefi. Une extension dont l'impact sera considérable dans le désenclavement de toute cette zone Est d'Oran et un soulagement pour la corporation étudiante

tine et toute la population appellée à se déplacer vers les autres quartiers de la wilaya.

Pour ce qui est de la seconde tranche du projet, celle-ci porte sur la réalisation d'une extension sur un tronçon de 4 km afin de relier l'Université d'Es-Sénia à l'Aérogare internationale Ahmed Ben Bella Es-Sénia. Dans ce registre, on saura que les études d'extension de projet ont été achevées et les travaux seront réalisés par une entreprise nationale. Ainsi et en attendant le dégel de l'opération, les autorités locales se sont engagées à réaliser l'extension de ce moyen de transport vers le futur complexe olympique de Belgaïd et vers l'Aéroport international et ce pour faciliter le déplacement et améliorer la circulation urbaine. L'extension de plus de 16 km est divisée en

2 tronçons : extension A entre USTO et Bir El Djir d'une distance de 8,26 km avec 12 stations et 3 ouvrages d'art et dont le plus important sera le pont du rond-point Pépinière et l'extension B entre Bir El Djir et Belgaïd (8 km) et qui comportera 12 stations et 2 ouvrages d'art.

Concernant l'extension entre l'Université d'Es-Sénia et l'Aéroport international d'Oran sur une distance de 4,65 km, il est prévu la réalisation de 5 stations et 1 ouvrage d'art. Notons que le wali d'Oran Saïd Sayoud avait annoncé il y a quelques mois que les services de la wilaya œuvrent pour la concrétisation du projet d'extension de la ligne du tramway vers Belgaïd afin de desservir le village méditerranéen qui aura dans le futur une proportion touristique dans la deuxième ville du pays.

D'importants moyens pour la réussite de la saison estivale

32 plages autorisées à la baignade

D. B.

Le coup d'envoi de la saison estivale 2024 a été donné samedi à partir de la plage de Mers El Hadjadj par le wali d'Oran M. Saïd Sayoud. Accompagné d'une importante délégation, le chef de l'exécutif a réitéré ses instructions pour la réussite de cette saison estivale. Le wali d'Oran a insisté sur la mobilisation de tous les secteurs concernés pour offrir aux milliers d'estivants qui choisissent la destination Oran toutes les commodités pour un séjour agréable. Dans une déclaration à la presse, le wali a mis en exergue les efforts financiers mobilisés par l'État pour assurer une saison estivale dans des conditions meilleures que celles des années précédentes. Des fonds injectés notamment dans les travaux d'aménagement d'une trentaine de plages, autorisées à la baignade, ayant bénéficié d'opérations de réalisation de l'éclairage public, de parkings de stationnement et d'acquisition de cabines sanitaires et de douches. Pour cette saison estivale, 32 plages seront autorisées à la baignade dans la wilaya d'Oran. Une nou-

velle plage, « Diwana », dans la commune d'El Ançor, dans la daïra d'Aïn El Turck, sera ouverte aux estivants, pour atteindre un nombre total de 32 plages autorisées à la baignade. Le chef de l'exécutif a à ce titre insisté sur l'application du principe de la gratuité des plages.

Dans ce contexte, et concernant l'octroi des droits de concession pour l'exploitation touristique des plages, des points ont été réservés en dehors des plages pour la pose des chaises, tables et parasols et sera à la demande de l'estivant. Il y a lieu de rappeler que plusieurs projets ont été réalisés avant l'ouverture de la saison estivale.

En marge d'une visite d'inspection il y a quelques jours, le chef de l'exécutif a annoncé l'ouverture du jardin d'Es-Seddikia, le jardin méditerranéen et celui de Sidi M'hamed, qui ont connu d'importants travaux de réhabilitation. D'autre part, les routes menant aux plages seront réhabilitées à partir de la plage de Mers El Hadjadj Est jusqu'à la plage de Madagh Ouest, a ajouté le wali, qui a affirmé que l'ouverture de la saison estivale 2024 se fera à partir de la

plage de Mers El Hadjadj. Outre ces projets, le wali a indiqué que les travaux d'aménagement de la zone du mont Murdjadjou, qui sont en phase d'achèvement, comprennent trois terrains de football et de basket-ball, un terrain de pétanque, un espace récréatif et un autre espace au profit des jeunes pour l'exercice de la musculation, en plus de la réalisation d'un parcours pédestre, a-t-il indiqué.

Pour la concrétisation de ces travaux d'aménagement, le chef de l'exécutif a signalé qu'une enveloppe de plus de 1,2 milliard DA a été allouée pour la réhabilitation des jardins publics, des routes et des plages de la wilaya d'Oran, au titre de la saison estivale de l'année 2024. Ces travaux visent à donner plus d'attrait et d'esthétique à la capitale de l'Ouest algérien. « La wilaya a connu, au cours de l'été dernier, un flux d'environ 20 millions de visiteurs, en provenance de divers wilayas du pays, en plus de la communauté nationale résidant à l'étranger, c'est dire que la capitale de l'Ouest du pays est devenue une destination touristique de choix », a-t-il fait observer.

Sécurité des plages

La protection civile renforce son dispositif de surveillance

J. Boukraa

Pour garantir la sécurité des vacanciers pendant la période estivale, la protection civile a renforcé son dispositif de surveillance. Tout d'abord, un nombre conséquent de professionnels a été mobilisé pour renforcer les équipes de surveillance. En plus des médecins, 32 chefs de centre et 31 plongeurs professionnels ont été affectés à cette mission cruciale à travers les 32 plages autorisées à la baignade cette année. De plus, pas moins de 950 sauveteurs saisonniers seront présents sur les plages pour veiller à la sécurité des vacanciers.

Ces effectifs seront stratégiquement répartis sur les 7 unités côtières de la wilaya. Les unités côtières et les centres de secours routiers sont mobilisés le long de la côte d'Oran

afin de garantir une intervention rapide en cas d'urgence. Cette répartition permettra d'assurer une présence constante et une intervention rapide en cas de besoin.

Dans le cadre de la prévention des incidents et des noyades, la protection civile a lancé une campagne de sensibilisation à l'intention des citoyens. Cette campagne vise à promouvoir une culture de prévention et à informer les vacanciers des dangers de la mer et de la baignade, en particulier concernant les plages interdites à la baignade.

Il est essentiel que les vacanciers respectent scrupuleusement les mesures de sécurité mises en place. Ils doivent être conscients des heures de surveillance. De plus, ils doivent être attentifs aux drapeaux hissés sur les plages, qui indiquent les conditions de baignade. La direction de la pro-

tection civile appelle donc les vacanciers à fréquenter uniquement les plages autorisées, où se trouvent les agents de la protection civile et les services de sécurité, afin de prévenir tout incident fâcheux.

Pour rappel, la protection civile a révélé que 32 plages sont autorisées à la baignade cette année, tandis que 15 plages réparties sur les communes de Bousfer, Aïn El Kerma, Aïn El Turck, Oran, Hassi Ben Okba et Gdyel seront interdites à la baignade. Parmi les plages interdites, on trouve les trois filles (plage Tamd), Zéro, les Genets, le petit port à Kris-tel, le rocher de la Vieille, la zone située entre la Madrague et Cap Falcon, la zone située entre la grande plage et Penika, Aïn Franin, Mont Cristo, le bassin du port d'Oran, la petite plage de Canastel, la jetée, le phare et la zone Est de Cap Blanc.

Un élan pour le secteur touristique

13 nouveaux hôtels pour la saison estivale 2024

J. Boukraa

Le secteur touristique se prépare à un essor significatif pour la saison estivale 2024 avec l'inauguration prochaine de 13 nouveaux établissements hôteliers. Ces nouveaux hôtels, d'une capacité d'accueil de 1178 lits, sont prévus pour renforcer l'offre touristique et répondre à la demande croissante des vacanciers. Parmi ces 13 hôtels, 11 projets devraient être réceptionnés d'ici la fin du mois de juin en cours tandis que les deux derniers sont attendus pour le mois de juillet. Ces nouvelles infrastructures vont non seulement accroître la capacité d'accueil touristique mais aussi créer de nouvelles opportunités d'emploi dans le secteur. La mise en service de ces établissements hôteliers va permettre de créer 384 nouveaux postes de travail, offrant ainsi une bouffée d'oxygène à l'emploi local et contribuant au développement économique de la région. La mise en service de ces établissements hôteliers va permettre de créer 384 nouveaux postes de travail, offrant ainsi une bouffée d'oxygène à l'emploi local et contribuant au développement économique de la région. La mise en service de ces établissements hôteliers va permettre de créer 384 nouveaux postes de travail, offrant ainsi une bouffée d'oxygène à l'emploi local et contribuant au développement économique de la région.

L'ouverture de ces nouveaux hôtels représente un investissement stratégique pour améliorer l'attractivité touristique de la région.

Conservation des forêts

Patrouilles et campagnes de sensibilisation et de prévention des feux de forêts



La conservation des forêts d'Oran intensifie les patrouilles sur le terrain et les campagnes de sensibilisation au niveau des forêts de la wilaya pour sensibiliser les citoyens sur les risques des feux de forêts, a-t-on appris auprès de la conservation.

Les équipes territoriales des interventions premières pour maîtriser les feux de forêts des circonscriptions d'Oran, Arzew et Boutlélis effectuent avec les services de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté de wilaya des patrouilles intensives au niveau des forêts de la wilaya pour lutter et interdire les barbecues par les visiteurs de ces espaces boisés, selon la cellule de communication.

Dans le cadre des dispositions préventives des incendies de forêts, surtout que cette période coïncide avec la fête de l'Aïd El Adha, les barbecues ou des campings sont interdits aux environs ou à l'intérieur des forêts, notamment au niveau des espaces de détente, qui enregistrent une affluence des citoyens cette année. En outre, ces équipes sensibilisent les citoyens sur les risques des feux de forêts et leur prévention pour préserver le patrimoine forestier et animalier.

La conservation des forêts appelle également à la nécessité d'intensifier les efforts de tous pour éviter des incendies et mettre à la disposition des citoyens un numéro vert, le 1070, en cas d'incendie. La wilaya d'Oran dispose d'une superficie boisée globale de 41.258 hectares, dont 85% se trouvant sur le littoral, ce qui en fait une destination de villégiature des estivants.

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

HADOU Nacera, 62 ans, El Barki

BELOUZE Abdelkrim, 64 ans, Bir El Djir

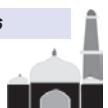
GHAFOUR Adem, 13 ans, Bethioua

BELAHMED Houaria, El Hassi

Horaires des prières pour Oran et ses environs

18 dhou el hidja 1445

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
04h00	13h06	16h55	20h26	22h05



Tiaret

L'eau de retour dans les robinets

Alors qu'un nouveau directeur d'unité vient d'être installé à la tête de l'Algérienne des eaux, l'eau potable est de retour dans tous les quartiers de la ville de Tiaret, faisant baisser notablement la tension vécue par la population depuis plusieurs semaines.



El-Houari Dilmî

En effet, l'eau captée depuis le bassin hydrographique de Chott Echergui avec plus de 10.000 m³/jour en plus de 24.000 autres m³ puisés de différents forages, est distribuée via le réseau public d'alimentation en eau potable avec une moyenne d'un jour sur six selon un programme établi et rendu public par l'unité locale de l'Algérienne des eaux. Ainsi, grâce à cet effort en matière de communication, les citoyens savent désormais le jour et l'heure de distribution pour prendre leurs dispositions et faire leurs réserves du précieux liquide. « Dieu merci, l'eau est de retour après 28 jours de coupure », s'égosille Khaled de la cité des 405 logements. Ali de la cité « AADL » a sauté de joie quand il a entendu très tôt le matin l'eau couler du robinet. Mais pour

cette dame habitant la « rue de la libération », le précieux liquide n'est toujours pas arrivé chez elle depuis plus d'un mois, « il y a certainement un problème au niveau du réseau », se désole-t-elle.

La crise de l'eau est en train d'être résorbée, surtout que l'autre projet, celui d'Ajermaya dont les travaux ont officiellement démarré hier dimanche 23 juin en présence du secrétaire général du ministère de l'Hydraulique, doit renforcer l'alimentation en eau potable de la ville de Tiaret et de 11 autres communes de la partie orientale de la wilaya avec pas moins de 34.000 m³/jour. Une fois ce projet important achevé dans un délai de quatre à cinq mois avec l'intervention de plusieurs grandes entreprises, ce sera en tout près de 70.000 m³/jour qui vont alimenter la capitale du Sersou, soit plus que la quantité puisée du

barrage de Ben Khedda aujourd'hui totalement à sec. Mardi dernier, le wali de Tiaret, Ali Bouguerra, s'est exprimé sur les ondes de la radio locale pour expliquer et faire le point de la situation. Il a reconnu que la distribution de l'eau se fera progressivement et dépend du remplissage des réservoirs, « pour que l'eau arrive dans les robinets après la mise en service du projet d'alimentation en eau potable à partir du bassin hydrographique de Chott Echergui ».

Un puits sera mis en service dans la commune de Sidi Abdelghani et des travaux de réalisation de trois puits profonds à Aïn Dzarit ont été lancés, et seront opérationnels dans les prochains jours, a encore expliqué le premier responsable de la wilaya, « tout en continuant le programme d'approvisionnement par camions citernes pour couvrir les besoins des citoyens », a-t-il rassuré.

Chlef

La wilaya s'attend à un nombre record d'estivants

Abbad Miloud

La ville côtière de Ténès, qui a fait peau neuve, était en liesse ce samedi à l'occasion de l'ouverture officielle de la saison estivale par le wali. La belle plage centrale du port a abrité, pour la circonstance, les festivités du coup d'envoi de la période des grandes vacances donnant lieu à un défilé de jeunes issus de plusieurs communes de la wilaya structurées dans des maisons de jeunes, écoles de sport de différentes disciplines et des associations notam-

ment à caractère culturel ainsi que des groupes folkloriques. La cérémonie s'est faite en présence des membres de la commission de sécurité, du directeur de wilaya du tourisme et de l'artisanat, des directeurs des différents secteurs concernés, des chefs de daïra, des maires, des représentants de la société civile ainsi qu'un nombreux public. Depuis quelques semaines, les autorités de la wilaya et les APC côtières ont réuni toutes les conditions dans les domaines de l'accueil, l'hygiène, la sécurité des baigneurs et celle des estivants et l'alimentation en eau potable et

ce pour un séjour agréable des estivants. Concernant les activités sportives et culturelles, un riche programme a été élaboré et s'étalera sur toute la période de la saison estivale. Les associations d'artisans vont exposer des produits locaux. Les associations à caractère touristique se sont préparées pour la réhabilitation du tourisme culturel afin de permettre aux estivants de faire connaissance des vestiges et monuments historiques. Le directeur du tourisme qui a déployé de grands efforts pour la réussite de cette saison estivale, prévoit un nombre d'estivants record pour cette année.

Mascara

Deux morts dans une collision

Deux personnes sont mortes dans un accident de la circulation, survenu samedi dans la ville de Sig, a-t-on appris des services de la Protection civile. L'accident s'est produit au quartier « Si Redoune » au chef-lieu de

daïra suite à une collision entre un véhicule utilitaire et un motocycle ayant provoqué la mort, sur le coup, des deux motocyclistes (19 et 21 ans), a précisé la même source. Les dépouilles des deux victimes de ce dra-

me de la route ont été transférées à l'établissement hospitalier de Sig, a fait savoir la même source. Les services de la Sécurité de wilaya ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

Tlemcen

Retour du premier groupe de pèlerins

Khaled Boumediene

Le premier groupe de pèlerins ayant accompli le hadj est revenu, hier, à l'aéroport international « Messali Hadj » de Tlemcen. L'Airbus d'Air Algérie a atterri vers 12 heures à l'aéroport de Zenata avec à son bord 250 passagers. Un accueil chaleureux a été réservé aux pèlerins par Youcef Bechlaoui, wali de Tlemcen et Djilali Bensaoula, président de l'APW, Mohamed Amine Bouaza, directeur de l'aéroport, en présence d'un grand nombre des proches et amis des pèlerins. Outre cette grandiose cérémonie organisée en l'honneur des pèlerins, quatre autres vols ont été programmés pour les 26 et 30 juin 2024. Le programme concocté par Air Algérie prévoit prochainement d'autres étapes d'arrivées de pèlerins à l'aé-

port de Zenata pour le 1er, 3, 4, 6 et 9 juillet 2024, selon des sources de la compagnie d'Air Algérie. Il faut souligner la parfaite organisation et facilités administratives prises par les services de la police des frontières, la douane algérienne, la protection civile, la santé, les affaires religieuses et wakfs, les transports et aussi les services aéroportuaires, lors de cet accueil du premier groupe de pèlerins.

Pour rappel, la compagnie Air Algérie a programmé, cette année, 10 vols pour le transport d'environ 2400 pèlerins (dont 1.102 pèlerins inscrits dans la wilaya de Tlemcen) des quatre wilayas, à savoir Aïn Temouchent, Sidi Bel Abbès, Naâma et Tlemcen, vers les lieux saints en Arabie saoudite, à partir de l'aéroport international Messali Hadj de Tlemcen.

Aïn Temouchent Deux nouveaux hôtels ouverts cet été

Tous les moyens ont été mobilisés afin d'accueillir dans de bonnes conditions les estivants dans les 17 plages autorisées à la baignade dans la wilaya d'Aïn Temouchent, a déclaré, samedi, le wali, M'hamed Moumene. Président le lancement de la saison estivale 2024 au niveau de la plage de Bouzedjar, le premier responsable de l'exécutif a affirmé que « toutes les conditions sont réunies pour l'accueil des estivants dans les 17 plages autorisées à la baignade, grâce à la concrétisation des dispositifs mis en œuvre dans le cadre des préparatifs relatifs à la saison estivale ».

Le wali a fait savoir, dans ce contexte, qu'une série d'opérations de développement a été concrétisée au niveau des plages de la wilaya, citant, dans ce contexte, la réalisation des voies et accès au profit des personnes aux besoins spécifiques au niveau de 14 sites de baignade, la

fourniture d'équipements de services, la mise en œuvre de plusieurs actions de nettoyage des plages, le renforcement de l'éclairage public, l'aménagement des postes de surveillance de la Protection civile, de la Gendarmerie et de la Sécurité nationales et des sièges des administrateurs des plages.

De son côté, le directeur du Tourisme et de l'artisanat de la wilaya, Mohamed Benmessaoud a révélé que la wilaya compte 42 établissements hôteliers offrant une capacité d'accueil globale de 6560 lits, soulignant que cette collectivité locale s'apprête à recevoir, cette saison, deux nouveaux hôtels, totalisant 98 lits. Par ailleurs, un programme a été élaboré, destiné à mettre en évidence la production artisanale locale au niveau des plages par l'accueil de 25 artisans des wilayas du Sud du pays pour exposer leurs produits, selon la même source.

Adrar Un documentaire sur la wilaya primé à Johannesburg

Le film documentaire algérien « T'bal » (Tambour), du réalisateur Salem Dahmani, de la wilaya d'Adrar, a décroché le prix d'argent « Silver » au Festival international du film du tourisme (International Tourism Film Festival Africa-ITFFA), tenu du 11 au 15 juin à Johannesburg, Afrique du Sud. Approché par l'APS, Salem Dahmani qui a exprimé sa joie d'avoir remporté ce prix tant rêvé depuis ses débuts en audiovisuel, a avoué consacrer ses efforts à la promotion du riche patrimoine immatériel et matériel national, dont le legs culturel « T'bal », très répandu dans le grand sud du pays, à Adrar en particulier.

El-Hadj Mohamed Aboudi et le jeune talent Abdelmalek Harzaoui.

Cette œuvre tend, a-t-il expliqué, à élucider la dimension socioculturelle du T'bal, instrument, parmi d'autres, omniprésent dans les manifestations culturelles et populaires et élément essentiel pour toute cadence poétique rythmique chantant le quotidien de la région.

Ayant d'ores et déjà raflé d'autres prix nationaux, dont celui du meilleur film documentaire au Festival national de Cinéma-Touadra, en sus d'un autre prix décerné aux Journées nationales cinématographiques du film du patrimoine tenu en 2021 dans la wilaya d'Oum-El-Bouaghi, l'œuvre « Tambour » retrace des scènes des divers sites touristiques de la wilaya, les anciennes bâtisses, les oasis, dunes de sable, les tenues traditionnelles, les us et coutumes devant contribuer à la promotion de la destination touristique nationale, a conclu M. Dahmani.

INTERNATIONAUX

LUNDI

Vols Départs

00h45: Oran - Medina Saudia
01h55: Oran - Barcelone Vueling
07h00: Oran - Lyon Air Algérie
08h00: Oran - Paris(ORY) Air Algérie
09h00: Oran - Marseille Air Algérie
09h30: Oran - Toulouse Air Algérie
10h20: Oran - Paris(LBG) Aircle Espace
13h00: Oran - Istanbul Turkish Air
13h55: Oran - Montpellier Air Algérie
14h50: Oran - Paris(CDG) Air Algérie
15h20: Oran - Alicante Air Algérie
15h50: Oran - Paris(ORY) Transavia
17h00: Oran - Paris(CDG) Air Algérie
17h45: Oran - Marseille Volotea
22h55: Oran - Bordeaux Volotea
Vols Arrivées
00h55: Barcelone - Oran Vueling
09h00: Bordeaux - Oran Aircle Espace
12h00: Istanbul - Oran Turkish air
12h15: Lyon - Oran Air Algérie
12h55: Montpellier - Oran Air Algérie
13h40: Toulouse - Oran Air Algérie
14h05: Paris(ORY) - Oran Air Algérie
14h45: Jeddah - Oran Air Algérie
14h50: Paris(ORY) - Oran Transavia
15h20: Bruxelles - Oran TUI
16h45: Marseille - Oran Volotea
18h20: Alicante - Oran Air Algérie
18h30: Marseille - Oran Air Algérie
21h00: Paris(CDG) - Oran Air Algérie
21h55: Bordeaux - Oran Volotea
23h15: Paris(CDG) - Oran Air Algérie

VOLS NATIONAUX

Vols DÉPARTS

LUNDI

Oran - Alger 06h00
Oran - Alger 09h05
Oran - Alger 09h30
Oran - Alger 15h05
Oran - Alger 16h00
Oran - Alger 17h45
Oran - Alger 23h25
Oran - Constantine 08h00
Oran - Adrar 12h15
Oran - Annaba 13h15
Oran - Béchar 18h55
Alger - Oran 07h00
Alger - Oran 10h30
Alger - Oran 13h00
Alger - Oran 16h45
Alger - Oran 21h20
Alger - Oran 21h25

MARDI

Oran - Alger 06h00
Oran - Alger 07h05
Oran - Alger 08h05
Oran - Alger 16h50
Oran - Alger 23h30
Oran - Constantine 08h40
Oran - El Oued 14h10
Oran - Adrar 21h30
Alger - Oran 06h00
Alger - Oran 08h00
Alger - Oran 14h35
Alger - Oran 20h00
Alger - Oran 21h25

MERCREDI

Oran - Alger 06h00
Oran - Alger 09h05
Oran - Alger 14h35
Oran - Alger 17h20
Oran - Alger 22h00
Oran - El Bayadh 07h20
Oran - Béchar 10h15
Oran - Timimoun 11h05
Oran - H.Messaoud 15h55
Oran - Constantine 22h40
Alger - Oran 06h00
Alger - Oran 08h10
Alger - Oran 12h35
Alger - Oran 20h30

JEUDI

Oran - Alger 06h00
Oran - Alger 08h05
Oran - Alger 13h55
Oran - Alger 15h30
Oran - Alger 18h45
Oran - Alger 20h25
Oran - Alger 22h00
Oran - Ouargla 08h00
Oran - Tamanrasset 09h00
Oran - El Oued 13h20
Oran - Annaba 23h10
Oran - Adrar 22h00

TRAIN - SNCF



DÉPART ARRIVÉE

ORAN - ALGER

06h00 11h45
08h00 12h00
14h00 20h01
17h00 21h30

ALGER - ORAN

05h50 12h05
08h00 12h38
14h00 21h01
17h00 21h49

ORAN - ARZEW

05h00 05h48
08h30 09h15
13h40 14h20
17h05 17h53

ARZEW - ORAN

06h30 07h22
09h30 10h15
15h00 15h45
18h30 19h18

ORAN - Aïn Témouchent

08h10 09h15
13h30 14h35
17h02 18h07

Aïn Témouchent - ORAN

05h57 07h04
10h30 11h34
14h40 15h44

ORAN - TLEMCEN

12h50 15h12
16h00 18h32

TLEMCEN - ORAN

05h51 08h09
10h00 12h22

TLEMCEN - MEGHNAIA

17h00 19h42

MEGHNAIA - TLEMCEN

05h00 06h06
06h00 07h24

ORAN - SBA

12h50 13h55
15h20 16h24
16h00 17h11
17h10 18h32
21h00 22h08

SBA - ORAN

05h30 06h47
06h34 07h44
07h06 08h09
07h23 08h24
09h22 10h24

11h22 12h22

ORAN - CHLEF

06h00 08h26
08h00 10h00

14h00 16h28

16h15 18h35

CHLEF - ORAN

06h30 09h00
09h24 12h05

10h00 12h00

17h18 20h01

ORAN - RELIZANE

14h00 15h26
15h45 17h13

17h00 18h12

17h30 19h10

RELIZANE - ORAN

05h45 07h32
07h15 08h54

10h36 12h05
18h32 20h01
20h34 21h49

ORAN - SAIDA

14h40 17h13

SAIDA - ORAN

07h18 10h10

ORAN - BECHAR

10h20 17h11
21h00 07h45

BECHAR - ORAN

06h00 13h10
22h00 07h44



HÔTEL LIBERTÉ - ORAN



D Vendredi 28 juin à 20h30

Infoline : 0560 76 54 06

CINÉMATHÈQUE D'ORAN



----- NUMÉROS UTILES -----

SAMU 31 (Oran) : 041.40.31.31

CHU Oran : 041.41.22.38

- 19 : RENSEIGNEMENT
- 14 : Pompiers / 17 : POLICE secours
- 1548 : POLICE Nationale
- 1055 : GENDARMERIE nationale
- 1021 : POMPIERS / Protection civile
- 1070 : Alerte INCENDIES
- 1054 : GARDE-CÔTES
- 1023 : DOUANE Algérienne
- 112 : SOS sécurité
- SONALGAZ Oran : 041 23 25 74
- 115 : Assistance médicale Téléphonique
- 1512: Association Algérienne de PSYCHIATRIE
- 3003: Centre anti-CANCER
- 3399: SOINS de personnes malades à domicile
- 3016: CHU Mustapha Bacha (SAMU)
- 116: Assistance et DÉTRESSE Jeunesse
- 104: (Police) ENLÈVEMENT d'enfants
- 1111: ENFANTS maltraités
- Violence contre Femmes et enfants : 021.36.99.99
- Centre Antipoison : 041.41.49.49
- 3311: Protection des consommateurs
- 1594: SEEAL (dépannage)

MÉTÉO

AUJOURD'HUI DEMAIN

	ORAN	
Peu nuageux	Ensoleillé	
Max.20-Min.27	Max.27-Min.20	
	MOSTAGANEM	
Ensoleillé	Ensoleillé	
Max.30-Min.20	Max.30-Min.20	
	TLEMCEN	
Ensoleillé	Ensoleillé	
Max.32-Min.18	Max.31-Min.18	
	MASCARA	
Ensoleillé	Ensoleillé	
Max.34-Min.19	Max.35-Min.18	
	TIARET	
Ensoleillé	Ensoleillé	
Max.34-Min.18	Max.36-Min.19	
	CHLEF	
Ensoleillé	Ensoleillé	
Max.37-Min.21	Max.39-Min.22	
	BÉCHAR	
Ensoleillé	Ensoleillé	
Max.42-Min.29	Max.41-Min.28	
	ALGER	
Peu nuageux	Ensoleillé	
Max.26-Min.18	Max.27-Min.19	
	CONSTANTINE	
Peu nuageux	Ensoleillé	
Max.30-Min.15	Max.32-Min.17	
	ANNABA	
Ensoleillé	Ensoleillé	
Max.26-Min.18	Max.27-Min.18	

COTATIONS HEBDOMADAIRE

Billets	Achat(DA)	Vente(DA)
1 USD	132,56	140,65
1 EUR	143,33	152,13
1 GBP	169,29	179,88
100 JPY	84,29	89,45
1 CHF	148,25	157,37
1 CAD	96,62	102,56
1 DKK	19,29	20,47
1 SEK	12,76	13,54
1 NOK	12,51	13,28
1 AED	36,01	38,21
1 SAR	35,27	37,42
1 KWD	431,68	458,18
1 TND	42,90	43,33
1 CNY	18,56	18,57
Chèque de voyage	Achat	Vente
1 USD	133,61	140,34
1 EUR	145,29	152,65
1 GBP	170,86	178,49
100 JPY	85,52	89,83
1 CHF	149,75	157,37
1 CAD	97,60	102,56
1 SEK	12,89	13,54

COURRIER EXPRESS</h

A propos du faux communiqué annonçant le départ de Petkovic

La FAF dénonce une manipulation et saisit la justice

M. Zeggai

Bizarre, ce qui se passe dans le football algérien ! Dernièrement, un communiqué a circulé pour annoncer le départ de Vladimir Petkovic. Ce faux communiqué a été diffusé via un faux compte twitter du président de la FAF, Walid Sadi, annonçant une résiliation du contrat du sélectionneur national, d'un commun accord avec la Fédération algérienne de football. Cette rumeur inattendue a agité les réseaux sociaux, entraînant moult réactions.

Ce faux document, présenté comme un communiqué officiel de la FAF, atteste que Vladimir Petkovic et la FAF auraient décidé d'un commun accord de rompre leur contrat seulement trois mois après sa prise de fonction et qu'un appel à candidature pour lui succéder serait déjà lancé. Le plus sur-

prenant est que ce communiqué a été diffusé au moment où l'EN s'est parfaitement relancée dans la course à la qualification de la coupe du monde 2026, après sa victoire acquise en Ouganda. Peut-on considérer que le succès des Verts à Kampala ait dérangé certains intérêts ? La question reste posée au moment où l'instance fédérale n'a pas tardé à réagir en publiant un cinglant démenti. «Pour la FAF, ce faux communiqué est considéré comme une tentative de manipulation et a tenu à dénoncer ce qu'elle a qualifiée de malheureuse campagne de dénigrement et de déstabilisation orchestrée contre l'équipe nationale». «La Fédération algérienne de football dénonce la malheureuse campagne de dénigrement orchestrée contre l'équipe nationale usant de faux comptes sur les réseaux sociaux pour mener leur hideu-

Ligue 1

Le MC Oran négocie avec des joueurs dans un climat de confusion



M. Zeggai

Qui gère quoi au Mouloudia d'Oran ? La règle en football est que les clubs ne se réussissent jamais sans un projet sportif digne de ce nom avec la mise en place des mécanismes nécessaires. Au MCO, la guerre du prestige, à des fins personnelles, se poursuit et risque, encore une fois, d'être préjudiciable au club-phare de l'Ouest. De quel droit certaines personnes s'immiscent dans la gestion de l'équipe ?

Les réunions secrètes et l'utilisation des réseaux sociaux sont en train de nuire à la bonne marche de l'équipe. Plus grave, certains n'hésitent pas à balancer des informations erronées.

La preuve, le Conseil d'administration vient de pondre un communiqué CA pour apporter « un démenti catégorique », à toutes les informations rapportées au sujet de « nouvelles désignations au niveau de l'administration du club, ainsi qu'aux prétenues nouvelles recrues », précisant que seul « le CA est

habilité à faire des nominations au niveau du staff administratif et de recruter des nouveaux joueurs ».

A propos de la préparation de l'équipe pour la nouvelle saison, la direction du club-phare de l'Ouest vient d'annoncer que des démarches visant à renforcer son effectif, en prévision de la prochaine saison 2024-2025, ont été entreprises en négociant avec des joueurs « à la hauteur des aspirations des supporters », indique-t-on. « Le Conseil d'administration du MCO tient à rassurer les fans du club, après avoir engagé des négociations avec des joueurs, à la hauteur de leurs aspirations, dans le but de répondre aux besoins de l'équipe, en vue de l'exercice à venir », précise-t-on.

Concernant le staff technique, on croit savoir que la direction n'a pas abordé le sujet de l'avenir de l'entraîneur Youcef Bouzidi dont le contrat court pour une autre saison. A cet effet, une réunion est prévue entre les dirigeants du club et le technicien en question pour prendre les dé-

cisions qui s'imposent. De son côté, le public des « Rouge et Blanc » exige de grands changements à tous les niveaux, notamment dans la composante de l'équipe pour jouer les premiers rôles, la saison prochaine. Pour cela, on vient d'apprendre d'une source proche du club, que les responsables d'Hyproc se réuniront demain, pour débattre la situation du club, tracer une feuille de route et dégager, éventuellement, le budget du club. En somme, selon notre source, tout sera clair lors de ce concile. Au moment où les autres formations de l'élite ont entamé les préparatifs du nouvel exercice, rien ne se profile à l'horizon au sein du MCO au moment chaque partie, qui travaille dans l'ombre de certains décideurs dans l'ombre.

La guerre des clans et des commentaires dans les réseaux sociaux se multiplient pour la nomination d'un directeur sportif, un poste qui suscite moult interrogations étant donné que chacun veut imposer son «préféré».

USM Alger Du nouveau dans l'organigramme du club

M.Z.

De nombreux changements ont été opérés dans l'organigramme de l'USM Alger, lors de la dernière réunion des membres du Conseil d'administration. En effet, le club de Soustara a procédé à la nomination de Sahbane Athmane à la tête du Conseil d'administration de la SSPA-USMA, en remplacement de Kamel Hassina, démissionnaire. A cette occasion, le Pdg du Groupe Serport, actionnaire majoritaire de la SSPA-USM Alger, indique que le groupe algérois sur sa page officielle Facebook. Toujours dans le même sillage, le Groupe Serport a jeté son dévolu sur l'ancien joueur usmiste, Hamza Koudri, qui a été nommé comme coordinateur sportif.

A cet effet, le Pdg du Groupe Serport a appelé la nouvelle direction à initier un processus de recrutement qualitatif en faisant

venir de nouveaux joueurs capables de pousser le club à atteindre les objectifs fixés par le Groupe, dont le plus important est le titre de champion d'Algérie, la saison prochaine et renforcer l'administration avec des éléments humains et matériels et la restructurer pour servir les intérêts du club et lui permettre de travailler de manière professionnelle. Il a également suggéré de mettre en place une stratégie pour les jeunes catégories et les soutenir car ils sont l'avenir de l'équipe et son principal réservoir, suivre les travaux du Centre de formation et continuer à s'assurer que ses travaux soient terminés dans les délais fixés et veiller à ce que le supporter de l'USMA soit placé dans des conditions appropriées, à l'occasion des matches de l'équipe.

Commission de discipline de la LFP Un match à huis clos pour le NC Magra

R.S.

Plusieurs sanctions ont été prononcées par la Commission de discipline de la LFP lors du traitement des affaires des rencontres de la dernière journée du championnat de la Ligue 1. Le joueur Messmoudi Boualem (ESBA), exclu pour propos diffamatoires envers un adversaire, a été sanctionné par 2 matchs de suspension fermes plus 20.000 DA d'amende.

C'est la même sanction qui a été infligée à Abbes Abdennour (MCEB), exclu pour le même motif. Bou-

nacer Abdessamed (USMA), expulsé pour cumul de cartons, a pris un match de suspension ferme et une amende de 100.000 DA. Le MC El Bayadh devra s'acquitter d'une amende globale de 400.000 DA pour mauvais comportement des ramasseurs de balles et absence d'entraîneur en chef, sur la main courante. La Commission de discipline a sanctionné le NC Magra par un match à huis clos ferme et une amende de 800.000 DA pour utilisation et jets de fumigènes sur le terrain, sans dommage physique. Pour sa

Houssem Aouar en route vers Nice

Les médias italiens ont révélé que la direction du club de l'AS Rome a pris sa décision concernant l'avenir de Houssem Aouar avec l'équipe. La direction des Giallorossi a donc décidé de ne pas compter l'international algérien dans son effectif de la saison à venir.

En manque de temps de jeu à Rome, Houssem Aouar devrait quitter la capitale italienne vers une nouvelle destination durant le mercato estival. Selon plusieurs médias, l'international algérien envisage à faire son retour en France et c'est l'OGC Nice qui est bien positionné sur le dossier de l'ancien lyonnais. En effet, le nouveau directeur sportif de l'AS Rome en l'occurrence Florent Ghislafi entretient de bonnes relations avec les dirigeants des Aiglons qui apprécient énormément le profil de Houssem Aouar.

Ce dernier n'est pas fermé à l'idée de faire son retour en France et de se relancer une nouvelle fois. Les prochaines semaines pourraient être décisives pour le futur du joueur de 25 ans.



Aucune négociation entre l'ASSE et Angers pour Abdelli

Dernièrement, le journal L'Équipe évoquait un nouveau joueur dans le viseur du club du Forez : Himad Abdelli, le polyvalent milieu offensif du SCO Angers. Après plusieurs saisons intéressantes au HAC,

Abdelli semble avoir franchi un cap cette saison. Selon l'Équipe, l'ASSE s'est lancée sur la piste du joueur évalué à 4 millions d'euros par le site transfermarkt. Angers ne serait pas fermé à l'idée de se sépa-

La Belgique assure sans se rassurer vraiment contre la Roumanie



Vainqueur 2-0 de la Roumanie, la Belgique a gardé toutes ses chances de qualification pour les huitièmes de finale de l'Euro-2024, samedi, mais son manque d'efficacité reste une hypothèque de taille sur ses ambitions, avec un nouveau but refusé à Romelu Lukaku par la VAR. Avec quatre équipes à trois points, ce groupe E est le plus incertain de tous.

Mais les différences de but placent tout de même les Roumains, vainqueurs de l'Ukraine 3-0 lors de la première journée, en tête, suivis par les Belges, les Slovaques puis les Ukrainiens.

La dernière journée, mercredi (18H00), avec Slovaquie-Roumanie à Francfort et Belgique-Ukraine à Stuttgart promet d'être palpitante. Les Diables Rouges, qui auraient été aux portes de l'élimination en cas de nouveau revers après leur défaite inaugurale contre les Slovaques (1-0), ont démarré le match tambour battant en ouvrant le score après 73 secondes de jeu. Sur la côté gauche, Jérémie Doku a trouvé Romelu Lukaku dos au but et la remise en retrait de ce dernier a été reprise sans contrôle par Youri Tielemans pour traverser une forêt de jambes et tromper Florin Nita (1-0, 2e).

Ce 3e but le plus rapide de l'histoire de l'Euro a mis fin à plus de 300 minutes de

stérilité offensive en phase finale des Belges.

Le joueur d'Aston Villa, qui n'avait été que remplaçant contre la Slovaquie, revenant d'une blessure aux adducteurs, a d'ailleurs été étincelant dans un premier acte totalement maîtrisé.

• Lukaku le maudit

Mais malgré une domination quasiment constante, il a fallu attendre un long dégagement de Koen Casteels involontairement prolongée par un défenseur roumain de la tête pour voir Kevin de Bruyne, d'un tacle rageur, libérer vraiment son équipe, à dix minutes du terme (2-0, 80e). Déjà privé de deux buts par la VAR contre la Slovaquie, Romelu Lukaku a encore dû déchanter peu après l'heure de jeu en raison d'un hors-jeu d'une phalange et demie sur une ouverture de «KDB» (63e). Il reste pour le moment, avec zéro but validé, l'antihéros de cet Euro. Si l'opération comptable est belle, le sélectionneur Domenico Tedesco et son staff auront cependant sans doute quelques petites réserves sur la prestation de leur équipe, surtout devant le but. Le match a été constellé d'occasions pour les Belges.

Dodi Lukabakio (18e), Jan Vertonghen (19e), Jérémie Doku (31e, 63e), De Bruyne (52e, 55e) ou Lu-

kaku (66e, 89e) ont tous gâché des belles opportunités soit par manque de précision soit en trouvant Nita sur leur route.

• Une défense pas impériale

Un tel gâchis, qui leur avait coûté cher contre les Slovaques, ne pourra pas durer dans la phase à élimination directe s'ils veulent faire mieux que leur statut de quart de finaliste des deux dernières éditions. De même, si la défense a retrouvé son pilier Jan Vertonghen, auteur d'un excellent retour sur Andrei Ratiu (59e) et son latéral gauche Arthur Theate, elle a parfois été poussée dans ses derniers retranchements pas les Roumains.

Casteels, propulsé titulaire après la mise à l'écart de Thibaut Courtois par Tedesco, a justifié la confiance de l'Italo-Allemand d'une belle envolée sur une tête de Radu Dragusin (5e) ou en intervenant devant Dennis Man (68e). Valentin Mihaila, parti du rond central, mais dont la frappe s'est envolée (48e) et une intervention de Timothy Castagne sur sa ligne pour éviter une réduction du score (85e) ont aussi fait passer quelques frissons dans le dos des supporters des Diables Rouges. Mais leur équipe a au moins maintenant son destin entre ses pieds.

L'UEFA inflige une nouvelle amende à la Croatie

L'UEFA a infligé une amende à la Fédération croate de football (HNS) en raison des incidents survenus pendant le match de l'Euro-2024 entre la Croatie et l'Albanie, a déclaré samedi la Fédération croate dans un communiqué. La HNS devra payer 28.000 euros en raison de «l'allumage de fumigènes et le jet d'objets par certains supporters lors du match disputé le 19 juin à Hambourg».

La Croatie avait déjà été condamnée à une amende après son premier match au sein du groupe B contre l'Espagne, perdu 3-0. «La Fédération croate de football remercie les supporters croates pour leur excellent soutien et leur demande une nouvelle fois de s'abstenir d'allumer et de lancer des fumigènes», peut-on lire dans le texte du communiqué de la HNS. La Croatie, demi-fi-

Les «préjugés» envers les joueurs évoluant en Arabie Saoudite dénoncés

Le défenseur franco-espagnol Aymeric Laporte a dénoncé samedi les «préjugés» envers les joueurs évoluant comme lui en Arabie saoudite, estimant être arrivé «quand il le fallait» au rassemblement de l'Espagne avant l'Euro-2024 alors que son état de forme interrogait la presse ibérique. «Il y a eu beaucoup de spéculations, je ne pense pas qu'il n'y avait pas assez d'informations pour en dire autant sur mon état de forme, mais cela a tendance à se produire quand il y a beaucoup de désinformation, cela fait plus de gros titres que nécessaire», a déclaré Laporte lors d'une conférence de presse au camp de base de l'Espagne. «Je suis très calme, je suis arrivé quand on m'a dit d'arriver. Je me suis également préparé tout le temps et j'étais très bien préparé pour arriver au camp d'entraînement», a poursuivi le joueur d'Al-

Nassr, qui a rejoint ses coéquipiers avec quelques jours de retard après avoir disputé la fin de son championnat et de la King Cup.

Lorsqu'on lui a demandé si la perception du championnat saoudien pouvait être à l'origine des commentaires sur sa forme, Laporte a été direct: «C'est un fait, je pense que les gens ont des préjugés sur le championnat. C'est vrai aussi que nous sommes tous conscients que c'est un championnat assez récent, même si les joueurs européens vont y jouer de plus en plus», a-t-il déclaré, tout en donnant l'exemple de N'Golo Kanté, évoluant aussi en «Saudi Pro League» et élu Homme du match lors des deux matches de la France. «Peut-être qu'à l'avenir, ce championnat sera considéré comme beaucoup plus compétitif qu'il ne l'est aujourd'hui», a-t-il ajouté. Le joueur de 30 ans, qui a

remporté un triplé historique (Premier League, FA Cup et Ligue des champions) en 2023 avec Manchester City, a été l'une des stars attirées par l'Arabie saoudite l'été dernier, une décision qu'il a prise «après avoir parlé» au sélectionneur Luis de la Fuente. L'ex-défenseur de l'Athletic Bilbao a rappelé sa «fierté» et son attachement au maillot de la Roja, où il s'est installé comme titulaire depuis sa naturalisation en 2021, aux côtés d'un autre franco-espagnol, Robin Le Normand. «Cela se passe bien avec Robin, cela fait un moment maintenant qu'on joue ensemble. Au dernier match (contre l'Italie) on n'a pas pris de buts, on a bien défendu, on s'est bien compris et bien entendu sur le terrain. On parle beaucoup ensemble, sur et en dehors du terrain, on est contents de jouer ensemble et de nos résultats aussi», a-t-il expliqué.

Le Venezuela bat l'Équateur 2-1

Le Venezuela a battu l'Équateur 2-1 lors du premier match du groupe B de la Copa America Etats-Unis 2024, samedi à Santa Clara (Californie), profitant de l'expulsion pour agression du capitaine équatorien Enner Valencia.

L'Équateur a ouvert le score à la 40e minute sur un but de l'attaquant Jeremy Sarmiento, alors même qu'il se trouvait déjà en état d'infériorité

numérique après le carton rouge direct infligé à Valencia à la 22e minute. L'attaquant et capitaine équatorien de 34 ans a été expulsé pour avoir asséné un violent coup de pied au torse au Vénézuélien José Martinez, juste après que le gardien vénézuélien Rafael Romo eut repoussé in extremis un dangereux tir du jeune espoir équatorien Kendry Paez, 17 ans et cadet du tournoi. Cette expulsion,

décidée par la VAR, est la première depuis le début de cette édition de la Copa America, le plus ancien tournoi par équipes nationales du monde.

Profitant de sa supériorité en nombre, le Venezuela a retourné la situation en moins de dix minutes après la pause, grâce d'abord à Jhoner Cadiz (65e) puis à Eduard Bello (74e), deux joueurs à peine sortis du banc de touche.

Le Mexique bat la Jamaïque 1-0 en Copa America



Le Mexique a difficilement battu la Jamaïque 1-0 lors de son premier match de la phase de groupes de la Copa America Etats-Unis 2024, samedi à Houston (Texas). L'unique but du Mexique a été l'œuvre de Gerardo Arteaga, servi par Luis Romo à la 69e minute, enflammant le public en très grande majorité mexicaine du NRG Stadium de Houston.

Auparavant, l'équipe

jamaïcaine avait connu une grosse frayeur quand Michael Antonio avait profité d'un trou dans leur défense pour marquer de la tête. Ce qui aurait été le premier but des Reggae Boyz en Copa America a finalement été annulé pour hors-jeu par la VAR.

Coup dur pour le Mexique, le capitaine Edson Alvarez s'est blessé dans la première mi-temps en tombant tout seul alors

qu'il courait et a dû quitter le terrain en boitant, faisant planer le doute sur sa capacité à rester dans la compétition.

Le Mexique se classe deuxième du groupe B derrière le Venezuela, qui l'avait emporté plus tôt (2-1) face à l'Équateur à Santa Clara (Californie). Le 26 juin, le Mexique affrontera le Venezuela à Inglewood (Californie) et l'Équateur la Jamaïque à Las Vegas (Nevada).

COMMUNICATION



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Éducation Nationale
Commission Nationale des œuvres sociales des travailleurs de l'éducation



Commission de Wilaya des œuvres sociales des travailleurs de l'éducation-Saida-

Avis d'Attribution Provisoire pour un Appel d'Offres Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N° 01/2024

Conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, ainsi qu'aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant organisation des marchés publics et des délégations de service public, le Commission de Wilaya des Services Sociaux pour les Travailleurs de l'Éducation de Saïda annonce les résultats de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° 01/2024 pour la location d'appartements familiaux pendant les vacances d'été 2024 au profit des employés et retraités du secteur de l'éducation de la wilaya de Saïda et de leurs familles aux destinations suivantes:

Destination 01 : Plages de la commune de Marsa Ben M'hidi, wilaya de Tlemcen

Destination 02 : Plages de la commune d'Aïn El Turk, wilaya d'Oran

Destination 03 : Plages de la wilaya de T'émouchent

Destination 04 : Plages de la wilaya de Mostaganem

Destination 05 : Plages de la wilaya de Tipaza

Suite à l'évaluation des offres techniques et financières par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, l'attribution provisoire a été effectuée comme indiqué dans le tableau ci-dessous:

Nº	Destination	Soumissionnaire	NIF	Note Technique	Durée	Type d'Appartement	Montant TTC	Critères d'Évaluation
01	Plages de la commune de Marsa Ben M'hidi	Agence TEYMA	163200100368134	45	49 jours	F02	7000,00	Offre moins disante, techniquement qualifiée
						F03	7200,00	
02	Plages de la commune d'Aïn El Turk	Agence TEYMA	163200100368134	45	49 jours	F02	7800,00	Offre moins disante, techniquement qualifiée
03	Plage de Rachgoun	Agence Nasreddine	1591921001001330	55	49 jours	F01	8200,00	Offre moins disante, techniquement qualifiée
04	Plages de la wilaya de Mostaganem							Non attribuée
05	Plages de la wilaya de Tipaza (Chenoua)	Agence Correct	001516100977782	55	48 jours	F01	8000,00	Offre moins disante, techniquement qualifiée
						F02	8400,00	

Les soumissionnaires souhaitant consulter les résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières sont invités à se rapprocher du service contractant dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la date de sa publication dans deux journaux nationaux et dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics (BOMOP). Les soumissionnaires opposés à ce choix peuvent également déposer des recours auprès de la Commission des Marchés Publics relevant de la Commission de Wilaya des Services Sociaux pour les Travailleurs de l'Éducation de Saïda dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa publication dans deux journaux nationaux et dans le BOMOP. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite de dépôt des recours est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant

Saida le : 20 MAI 2024

Président de commission

ANEPE N° 2431100561 Le Quotidien d'Oran 24/06/2024

REPUBLICHE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA DE BOU-TLELIS
COMMUNE DE BOU-TLELIS

Avis

Infructuosité d'Adjudication

* Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de BOUT-LELIS, déclare l'anfractuosité de l'Adjudication N° 03/2024 paru en français dans le quotidien d'Oran en date du 29/05/2024 et en arabe dans الجازان en date du 28/05/2024 relative à :

*Location du marché de proximité (R+1)

*L'opération a été déclarée infructueuse .

Bouillis le :.... 2024... جوان 1 ...

LE PRESIDENT DE L' A P C

ANEPE N° 2431008257 Le Quotidien d'Oran 24/06/2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIC ET POPULAIRE

وزارة السكن والurbanisme والمدينة

ولاية مسکر

مديرية التجهيزات العمومية

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME
ET DE LA VILLE
WILAYA DE MASCARA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

Réf : N° 541/ANP / S.M.P / DEP /2024

MASCARA, le 24/06/2024....

Relance 2^{me} AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 45/S.M.P/D.E.P/2024

La Direction des équipements publics de la wilaya de Mascara (numéro d'identification fiscal 186290101477122) relance un 2^{me} Avis d'appel d'offres Nationales Ouvert avec exigence de capacités minimales après infructuosité portant sur la Réalisation de 04 classes en extension au CEM Zebouchi Ndjadi Commune d'Oued Taghia

CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION

Conformément à article 67 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière

1-L'Enveloppe dénommée « DOSSIER DE CANDIDATURE » contient :

- une déclaration de candidature (selon modèle), remplie, signée, cachetée datée par le soumissionnaire ;
- une déclaration de probité (selon modèle), remplie, signée, cachetée datée par le soumissionnaire
- les statuts pour les sociétés (s'il y a lieu) ;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires cités à l'article 03 du présent cahier des charges ; à savoir :

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises nationales, publiques ou privées, dont les capacités répondent aux critères sous cités :

1- Capacités professionnelles :

- Référence professionnelle :
- ✓ Entreprises ayant réalisé au minimum un projet en TCE de la catégorie « A » ou plus durant les dix dernières années, justifié par des attestations de bonne exécution qui doivent porter la catégorie du projet, le montant, le délai et la date de réception provisoire ou définitive du projet délivrées par des maîtres d'ouvrages publics accompagnées de tous documents probants permettant de vérifier cette donnée (notamment PV de réception provisoire ou définitive).

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement
les moyens humains et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas
ajets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

✓ **Les soumissionnaires ayant un pan de charge de plus de deux projets au sein de la Direction d'Equipements Public de la Wilaya de Mascara en cours de réalisation, ne peuvent participer à cet appel d'offre, sauf dans le cas où ils présenteront des moyens humains et matériels différents à ceux qui ont servi pour obtenir ce plan de charge.**

✓ **L'Attributaire retenu doit signer un engagement que les moyens humains et matériels présentés seront utilisés exclusivement pour ce projet.**

✓ **Ecartez tous soumissionnaires qui présenteront un délai supérieur à 04 Mois.**

2- L'Enveloppe dénommée « OFFRE TECHNIQUE » contient :

1/ La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.

2/ Les documents permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif comportant entre autre :

1. La méthodologie d'exécution qui précisera toute l'organisation du travail compte tenu de toutes les interfaces existantes sur le chantier.
2. Le délai d'exécution.

3. Encadrement pour la méthodologie.
4. Matériaux et produits proposés pour le chantier.
5. Contraintes d'exécution et solutions proposées.
6. Les moyens humains affectés au chantier.
7. Les moyens matériels affectés au projet.

3/ Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

4/ Un procès-verbal de visite du site devra être établi et signé par l'entreprise et le représentant du service contractant.

3- L'Enveloppe dénommée « OFFRE FINANCIERE » contient :

- Lettre de soumission (selon modèle) dûment remplie, datée, signée par le soumissionnaire
- Bordereau des prix unitaires, dûment rempli, daté et signé portant cachet et griffe par le soumissionnaire ;
- Devis quantitatif et estimatif, dûment rempli, daté et signé portant cachet et griffe par le soumissionnaire ;

Les entreprises, ou son représentant dûment désigné, intéressées par le présent avis, peuvent retirer les cahiers des charges, auprès de la Direction des Equipements Publics (Service Des Marchés), sis à la cité Administrative nouvelle, ZHUN 12, MASCARA / WILAYA DE MASCARA.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination du soumissionnaire, l'objet de l'appel d'offre, le numéro de l'appel d'offre ainsi que la mention «dossier de la candidature», «offre technique» ou «offre financière», selon le cas.

1-Une enveloppe contenant « Le dossier de candidature » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.

2-Une enveloppe contenant « l'offre technique » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.

3-Une enveloppe contenant « l'offre financière » comprenant les pièces requises par le cahier des charges.

Ces enveloppes doivent être mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, qui porte : l'objet de l'appel d'offre, le numéro de l'appel d'offre et la mention «à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

«À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET D'EVALUATION DES OFFRES »
Relance 2ème AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 45 /SMP/DEP/2024 POUR La

Réalisation de 04 classes en extension au CEM Zebouchi Ndjadi Commune d'Oued Taghia

LES OFFRES SERONT DEPOSEES AU NIVEAU DE :

La Direction des équipements publics

Cité Administrative de la Wilaya Mascara.

La Durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres, sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour de préparation des offres à partir de 08h00 jusqu'à 12h00, au niveau de la Direction des Equipements Publics (Secrétariat Général), sis à la cité Administrative nouvelle, ZHUN 12, MASCARA / WILAYA DE MASCARA.

L'ouverture des plis se fera le même jour de la date de dépôt des offres, à partir de 14 h 00 mn, au niveau de la Direction des Equipements Publics (Service Des Marchés), sis à la cité Administrative nouvelle, ZHUN 12, MASCARA / WILAYA DE MASCARA.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour de dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le présent avis est considéré comme invitation à tous les soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois, C'est-à-dire 105 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

LE DIRECTEUR

ANEPE N° 2431008297 Le Quotidien d'Oran 24/06/2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHENT

**ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER
AHMED MEDAGHRI D'AIN TEMOUCHENT**

N° : 02/2024

NIF : 096246019037814

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application de l'article 65 du Décret Présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des Marchés Publics et des délégations de service public et Conformément à l'article 46 de la loi n° 23-12 du 16 aout 2023 fixant les règles générales relative aux marchés publics , la direction de l'Etablissement Public Hospitalier informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° :03/2024 paru dans les quotidiens nationaux :(el djomhoria le25/05/2024)et (le quotidien d'oran le 26/05/2024) concernant l'Approvisionnement en denrées alimentaires .

Une attribution Provisoire a été décidée au profit des soumissionnaires ci-après :

Soumissionnaires	N° Du lot	Montant Minimum corrigé	Montant Maximum corrigé	Note technique Obtenu	NIF	observation
SAMMAR KAMEL	01	5.451.452,50	6.046.264,00	55	185054201878148	Retenue l'offre le moins disant
BENAKSAS ZAKARIA	02	5.045.300,00	5.554.500,00	75	192310109806144	OFFRE UNIQUE
HASNIA ABDELKARIM	03	31.434.000,00	32.306.000,00	75	177462300172145	Retenue l'offre le moins disant
BOUAZZA BELHADJ ELHADJ	04	11.270.800,00	11.991.750,00	65	196846250024919	Retenue l'offre le moins disant
BENOUESSAD BOUHDJA R	05	3.951.180,00	4.198.848,00	75	174460400436183	Retenue l'offre le moins disant
HADJ KADDOUR NOURDINE	06	5.024.000,00	5.460.000,00	65	198346230054818	Retenue l'offre le moins disant

Conformément à l'article 82 du Décret Présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des Marchés Publics et des délégations de service public et Conformément à l'article 56 de la loi n° 23-12 du 16 aout 2023 fixant les règles générales relative aux marchés publics, les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la Publication de l'avis d'attribution provisoire du Marché, auprès du comité de marche de la wilaya contre un accusé de réception.

LE DIRECTEUR

ANEPE N° 2431008254 Le Quotidien d'Oran 24/06/2024



République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Hydraulique

Société de l'Eau et de l'Assainissement d'Oran

SEOR – SPA

AVIS DE PROROGATION DE DELAI

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires intéressés par l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimal N° 06/2024 paru le 03/06/2024 dans « le quotidien » et le 04/06/2024 dans « le quotidien »

Relatif au :

Projet : « Fourniture et pose de deux (02) groupes de surpresseurs d'air pour le bassin biologique de la Step de Cap Falcon »

Que le délai de dépôt des offres est prorogé jusqu'au 14/07/2024 avant 12h00 comme dernier délai de dépôt des offres.

ANEPE N° 2431008256 Le Quotidien d'Oran 24/06/2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE SIDI BEL ABBES
DAIRA DE MOULAY SLISSEN
COMMUNE EL H'CAIBA
NIF : 0.984.2219.51701.26**

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Avis d'appel d'offre national ouvert avec capacité Minimales

Conformément aux dispositions de l'article 73 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015

Modifie et complété portant réglementation des marchés publics le chargé de gérer les affaires de la commune de el hcaiba informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés au avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales N° 02/2024 paru dans le quotidien :

الجمهورية Le 22/05/2024 concernant le projet suivant :

Acquisition d'un chargeur 6 T au profit de la commune elhcaiba

Que l'avis d'appel d'offres est déclaré infructueux.

Pour le motif : dépassement de l'enveloppe financière.

EL.HCAIBA le : 23/06/2024

Le chargé de gérer les affaires de la commune

ANEPE N° 2431008310 Le Quotidien d'Oran 24/06/2024

APPARTEMENTS

■ Vds bel appart, F5, luxe, gd stand 145 m², 2^e étage, résidence de 7 étages, 2 par palier + ascenseur à Fernand-ville, endroit stratégique pas loin d'El Razzi scanner/Oran - Tél: 0775.10.76.28

■ Vds des apparts F2-F3-F4 et F5 cuisine équipée, chaudière, box pour voiture, à Maraval, Bel Air, Millénium, Hasnaoui - 0772.43.37.38-0557.92.95.10

■ Vente studio aménagé F2 situé à les pompiers de Choupot au 10^e étage avec ascenseur immeuble rénové - Tél : 0772.12.02.95

■ Loue F3 Miramar, 3^e (3,50) – F3 Millénium, rdc, entrée individuelle (3,5U) – F3 Akid Lotfi, 5^e (3U) – F5 Aïn El Turck, 4^e (3U) – F5 Bd de l'Industrie, 2^e (4U) – Ag ABDALLAH : 041.38.62.87 / 0770.40.87.48

PENSÉE
Pour notre très cher papa et papi M. CHEIKH Ben Amar 24/06/2011 24/06/2024.
Le temps atténue la peine mais jamais cette douleur au plus profond de nous. Ton départ si brutal, il y a 13 ans, ce vide et cette absence demeurent, à jamais, dans notre cœur et nos vies. Tu nous manques !! Tous les jours que « Dieu » fait. Repose en paix, avec tes filles et ta petite-fille
Ta famille qui t'aime

■ Oran loue appart gd standing 1^{er} étage maison de maître porte fermée, pas de coupure d'eau composé 2 gdes pièces + gd salon, cuis, SDB, cour – Tél : 0661.21.12.31

■ A vendre ou à louer appart F3, sup 84 m², bien ensoleillé à Plateau St-Michel 'Adda Benaouda, bâtiment résidence, bon voisinage. Mobile : 0796.49.71.13 merci

■ A vendre maison près de la plage composée de 3 pièces, cuisine, cour, superficie 135 m², à Ain Turck, Oran – 0542.56.09.32

■ A louer villa grande surface pour Sté à Courbet Seddikia Oran 1^{er} et 2^e étage, plus de 10 chambres, clima et chauffage, jardin, puits, en cas de besoin dépôt rdc de 780 m². Location avec la villa – Tél : 0555.82.89.92 ou 0771.25.32.40

■ Vends villas 400-500-800 m² à Les Palmiers, Pépinière, 150-250 m² Canastel et Millénium + Vds des terrains de 500 à 1.000 m², 2f et 3f. PC. R+12 à Oran – Tél : 0660.88.46.15- 0772.43.37.38

■ Vds immeuble 2f, 4 apparts. Rdc : 2 studios /1^{er} : sal + pce + séj + sdb + cuis / 2^{er} : 2 pces, séjour + cour + sdb + cuis /3^{er} : gde terrasse, vue sur mer, b/eau + citerne + gaz V, à 3 min de la 2^e plage et 5 min de la 1^e, acté, Bouzedjar – Tél : 0771.63.61.40 / 0773.71.02.80. Px 2,9 MD

HUISSIERS DE JUSTICE

محضرین قضائیین

لكل إعلاناتكم للبيع بالمخازن العيني في الجرائد الوطنية

Pour toutes vos publications de vos avis de vente aux enchères publiques Contactez-nous aux : 0555.05.90.10 Mail canalsurpub@yahoo.fr T/F 048.74.13.48 / 74.11.22

CANAL SUR : Marketing & Publicité

Conception-Rédaction & Publication de vos annonces publicitaires dans la Presse

ooredoo
UPGRADE TON MONDE

Communiqué

En partenariat avec l'Association Nationale du Volontariat Ooredoo organise une opération de nettoyage de la plage Melbou à Bejaia

Poursuivant son engagement continu en faveur de la préservation de l'environnement et de la promotion du développement durable, Ooredoo a organisé le samedi 22 juin 2024, une opération de nettoyage de la plage Melbou dans la wilaya de Béjaïa. Organisée sous le parrainage de la Ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables, Mme Fazia Dahleb, et en partenariat avec l'Association Nationale du Volontariat sous le slogan « Bladna Dima Ndhifa » (Gardons notre environnement propre), cette opération environnementale qui coïncide avec le début de la saison estivale, vise à sensibiliser les estivants et la population locale à la préservation de l'environnement côtier, à la propreté des plages et du littoral algérien et de réduire les causes de la pollution.

Cette action de nettoyage, était marquée notamment, par la présence du chef de Daira de Souk El Ténine, le P/APC de Melbou et le directeur de l'environnement de la wilaya de Béjaïa, ainsi que la participation active des bénévoles de Ooredoo et de l'Association Nationale du Volontariat. A cette occasion, le Directeur général de Ooredoo, M. Roni Tohme a déclaré : « Nous sommes fiers de renouveler une fois de plus notre engagement envers la protection de l'environnement qui constitue l'un des fondements de notre stratégie de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise. A travers cette opération de nettoyage de l'une des plus belles plages et des plus fréquentées de Béjaïa nous visons à sensibiliser et donner l'exemple quant à la préservation de notre environnement côtier et inciter les estivants à s'impliquer davantage dans la protection de notre écosystème marin. Je tiens à remercier notre partenaire l'ANV pour son engagement à nos côtés lors de cette opération, ainsi qu'à tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour la préservation du littoral algérien. »

Pour sa part, le Président de l'Association Nationale du Volontariat, M. Ahmed Malha a déclaré : « Je tiens à remercier notre partenaire Ooredoo pour son soutien et son implication inestimable dans la concrétisation de cette action environnementale. Cette opération de nettoyage de la plage de Béjaïa revêt une importance capitale

quant à la préservation de notre environnement côtier est un pas significatif vers un avenir plus propre et plus durable. Je voudrais exprimer ma gratitude à tous ceux qui ont contribué au succès de cette opération de nettoyage. Ensemble, nous avons démontré la force du volontariat et de la collaboration dans la réalisation de changements positifs dans notre société. »

Pour rappel, Ooredoo et l'ANV ont organisé ces dernières années, des opérations de nettoyage de plusieurs plages notamment celle de Zemmouri El Bahri dans la wilaya de Boumerdes en 2023 et celle des Sablettes dans la wilaya de Mostaganem en 2022, ainsi que des opérations de nettoyage des forêts, notamment à El Medad dans la commune de Theniet El Had dans la wilaya de Tissemsilt, la forêt de Tamesgida dans la wilaya Ain Defla et la forêt de Bâneb à Alger.

A travers cette initiative écologique, Ooredoo réaffirme sa position d'entreprise citoyenne impliquée dans la préservation de l'écosystème écologique national.

• 2

20.10 Pour Marnie



Série dramatique - Grande-Bretagne - 2023
Saison 1 - Episode 1/4

Avec Michael Sheen, Gary Beadle, Sharon Horgan, Alison Oliver, Des McAleer
Marnie, 13 ans, est atteinte d'une forme rare de dystrophie musculaire. Ses parents, Nicci et Andrew, décident exceptionnellement de partir un long week-end pour souffler un peu, mais à leur retour, leur fille fait une poussée de fièvre qui entraîne une énième hospitalisation. A la suite d'une grave infection pulmonaire, l'état de Marnie se détériore rapidement.

20.10 Rose



Drame - France - 2021

Avec Françoise Fabian, Aure Atika, Grégory Montel, Damien Chapelle
Rose, 78 ans, vient de perdre son mari qu'elle adorait. Lorsque sa peine laisse place à une puissante pulsion de vie lui faisant réaliser qu'elle peut encore se redéfinir en tant que femme, c'est tout l'équilibre de la famille qui est bouleversé.

19.57 Festival des Francofolies



Le comédien vedette de la série télévisée a succès "Dix pour cent", Nicolas Maury, s'essaie dans la chanson. Un projet qu'il avait en tête depuis longtemps. Aux Francofolies de La Rochelle 2023, il foule les planches du Théâtre Verdière dans son nouveau costume de chanteur pour proposer un spectacle à l'image de son album "La Porcelaine de Limoges". Ce n'est pas la première fois qu'un acteur ou une actrice saute le pas et force est de constater que ce n'est pas chose aisée.

arte

C 8

10.59 La seconde main... première de la classe ?

11.57 Imprévus

12.00 Au bout

c'est la mer

12.37 Les docs du

Mag de la santé

13.42 Infirmières,

soigner à tout prix ?

14.39 Nus et

culottés

15.38 Décollage

pour la Grande-

Bretagne

16.42 C dans l'air

17.56 C à vous

18.59 Vu

19.04 C à vous

la suite

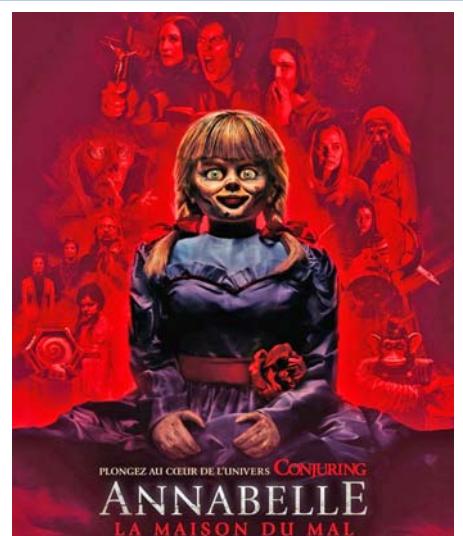
20.05 Une année

sur Terre

21.47 C ce soir

10.00 Les jours les plus longs
08.29 L'éphéméride
11.30 Nomade des mers, les escales de l'innovation
12.00 Paprika, l'or rouge de Hongrie
12.35 My Lady
14.15 Mortelle randonnée
16.25 Invitation au voyage
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes
19.50 Athleticus
19.55 La forêt d'émeraude
21.45 Au-delà de la gloire

08.09 Télé-achat
08.29 L'éphéméride
08.34 Chez Jordan De Luxe
09.33 Bienvenue au camping
11.40 William à midi : première partie
12.43 William à midi
13.20 Les enquêtes de Murdoch
18.01 PAF même l'été
17.39 Touche pas à mon poste même l'été le before
19.38 Touche pas à mon poste même l'été
20.15 Commissaire Magellan



RTL 9 19.55

ANNABELLE : LA MAISON DU MAL

Film d'horreur - Etats-Unis - 2019

Avec Madison Iseman, Vera Farmiga, McKenna Grace, Patrick Wilson

En 1971, Ed et Lorraine Warren, démonologues et spécialistes des maisons et objets hantés, rencontrent Debbie et Camilla, deux jeunes femmes qui leur confient Annabelle, une poupée étrangement liée à des événements violents. Sur le chemin du retour, en pleine nuit, les Warren passent non loin d'un étrange accident de la route avant de se perdre inexplicablement. Après une série d'événements inquiétants, Ed et Lorraine comprennent que la poupée sert de balise à différents phénomènes inquiétants.

CINE + PREMIER 19.50

BLACK ADAM



Film d'action - Canada - Hongrie - Etats-Unis - 2022

Avec Dwayne Johnson, Aldis Hodge, Pierce Brosnan, Noah Centineo

Près de 5 000 ans après avoir été doté des pouvoirs tout-puissants des dieux égyptiens et emprisonné tout aussi rapidement, Black Adam est libéré de sa tombe terrestre, prêt à faire régner sa forme unique de justice dans le monde moderne.

W9 20.10

LE SECRET DE LA CITÉ PERDUE



Film d'aventures - Etats-Unis - 2022

Avec Sandra Bullock, Channing Tatum, Daniel Radcliffe, Da'Vine Joy Randolph

L'auteure recluse Loretta Sage écrit sur des lieux exotiques dans ses romans d'aventures, qui présentent un beau modèle de couverture nommé Alan. Lors d'une tournée de promotion de son nouveau livre avec Alan, Loretta se fait kidnapper par un milliardaire excentrique qui cherche le trésor perdu d'une ville antique. Déterminé à prouver qu'il peut être un héros dans la vraie vie et pas seulement sur les pages de ses livres, Alan part à sa rescousse.

TF1

19.50 Croatie / Italie



Demi-finaliste du Mondial 2022 et finaliste de la Ligue des Nations en 2023, la Croatie est habituée aux places d'honneur dans les tournois majeurs. Andrej Kramaric, Luka Modric et leurs partenaires s'avanceront sur la pelouse Merkur Spiel-Arena de Düsseldorf pour prendre des points cruciaux dans la course à la qualification pour les huitièmes de finale face à l'Italie, tenante du titre.

M6

20.10 Mariés au premier regard



Saison 8 - Episode 14 :

- Que sont-ils devenus ?

Cette saison encore, presque tous se sont dit "oui" le jour de leur rencontre et de leur mariage, à Gibraltar. Cet ultime épisode est l'occasion de prendre des nouvelles de Clémence, quittée devant l'autel par Romain, de Laurie et Jean-Nicolas, d'Alice et Florian, ainsi que d'Ophélie et Loïc. Ces quatre derniers révèlent s'ils sont toujours mariés depuis leur bilan.

CANAL+

20.07 Spinners



Série d'action - Afrique du Sud - 2023
Saison 1 - Episode 1/8

- Sur la piste

Avec Cantona James, Chelsea Thomas, Dillon Windvogel, Stephren Saayman

Ethan dix-sept ans, est un orphelin qui tente de vivre le mieux possible dans les quartiers pauvres du Cap en Afrique du Sud. Il travaille comme chauffeur pour un gang local pour payer le loyer et subvenir aux besoins de son petit frère, Byron, dont il a la charge.

PLANÈTE +

TFX

W9

07.41 Après le chaos

08.40 Milliardaires, le règne des geeks

10.25 Les secrets des hommes de Lascaux

12.00 Ramsès le Grand

13.33 Palais du monde

15.10 Colisée, une histoire monumentale

16.41 Faites entrer l'accusé

18.21 American Pickers, la brocante made in USA

19.55 Conquistadors : de la gloire à la décadence

08.00 W9 Hits

09.30 W9 Hits

Gold

10.30 W9 Hits

11.45 Météo

11.50 NCIS



15.40 Un dîner presque parfait

18.50 Les apprentis champions

20.05 Météo

20.10 Le secret de la cité perdue

22.10 Divergent 3 : au-delà du mur

Bélier 21-03 au 20-04
Même si votre environnement vous paraît défavorable comme la chance vous sourit vous savez demeurer imperturbable quoi qu'il advienne.

Taureau 21-04 au 21-05
Manifestez de la discrétion si vous voulez montrer ce que vous valez vraiment. Votre expérience et vos capacités ont une valeur d'argent et vous êtes capable d'en obtenir un prix nettement plus élevé.

Gémeaux 22-05 au 21-06
Un manque de communication pourrait conduire à de sérieuses erreurs.

Cancer 22-06 au 22-07
De bonnes nouvelles vous arrivent enfin. Profitez de cette opportunité pour vous situer face aux propositions qu'on pourrait vous faire.

Lion 23-07 au 23-08
Vous pourriez avoir le soutien inconditionnel de quelqu'un qui vous estime beaucoup.

Vierge 24-08 au 23-09
Vous retrouvez le grand moral. Un nouvel élément illumine votre vie.

Balance 24-09 au 23-10
Vous saurez facilement formuler votre opinion personnelle sur un sujet épique. Votre entourage vous saura gré de votre compréhension.

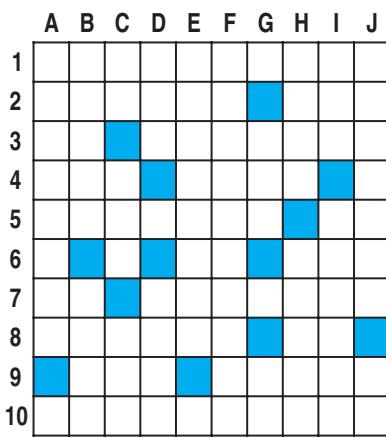
Scorpion 24-10 au 22-11
Vous aurez une agréable surprise.

Sagittaire 23-11 au 21-12
Vous ne savez pas vous décider dans un projet financier qui risque de coûter cher.

Capricorne 22-12 au 20-01
Préservez votre moral. Faites contre mauvaise fortune bon cœur.

Verseau 21-01 au 18-02
Vous n'aurez pas d'inquiétude à avoir suite à une proposition douteuse que l'on va vous faire. Vous saurez la conduite à tenir et vous vous félicitez d'avoir pris la bonne décision.

Poissons 19-02 au 20-03
Ne vous laissez pas embrouiller par de petits détails sans importance.



Horizontalement:

- Transition des régimes.
- Chinoise.
- Pré-sida.
- Note.
- Caillasser.
- Pas compté.
- Coup de main.
- Ferrure.
- Lettres de rappel.
- A la tête félée.
- Zone verte.
- Préposition.
- Font des affranchis !
- On peut dire qu'elle n'en mène pas large.
- Conjonction.
- Pronom.
- Crucifère.
- Bateaux de la compagnie.

Verticalement:

- Chansons tristes et monotones.
- Ester.
- Pâtes impériaux.
- Père de Dupond et, je dirais même plus, Dupont !
- Classes du pouvoir.
- C'est du solide !
- Montée en règle.
- Paire et un pair.
- Pétrifié.
- Un a un.
- Ebène verte.
- Un bon portefeuille !
- Bar des amis.
- Anticipé.
- Scène du passé.
- Avancer pour revenir.
- Pressés.
- Autour de tous.

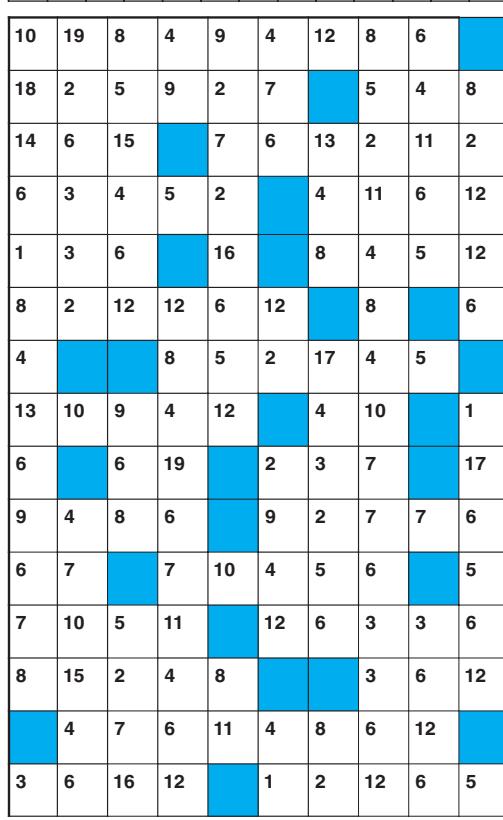


AGIR - AMONT - ANODE - BILE - BONHEUR - BUNKER - CHALEUR - CLIP - CONSIDERATION - COUDE - DILUER - EBENE - ECOLE - EQUERE - FETU - FORMATION - GENER - GENTILLESSE - GNOU - GREVE - GROG - GROUPER - HATE - HEGIRE - HIVER - HURE - INSPECTER - INTERET - JARGON - JOUR - KHOL -LAGUNE - LIDO - LOURDEUR - MENU - OGRESS - ORAGE - OTARIE - POMPIER - PORT - QUATRE - RALER - SOIR - SOUPENTE - TOLE - TREVE - VANITE - VERTU.

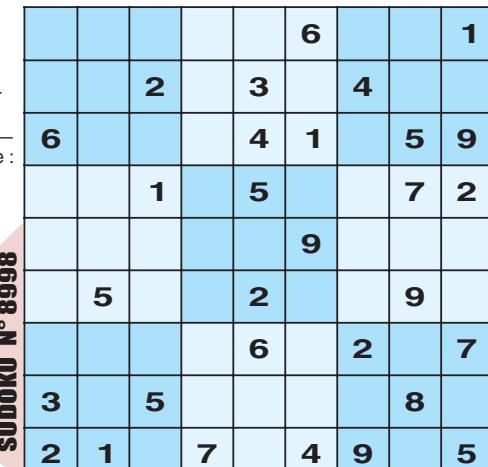
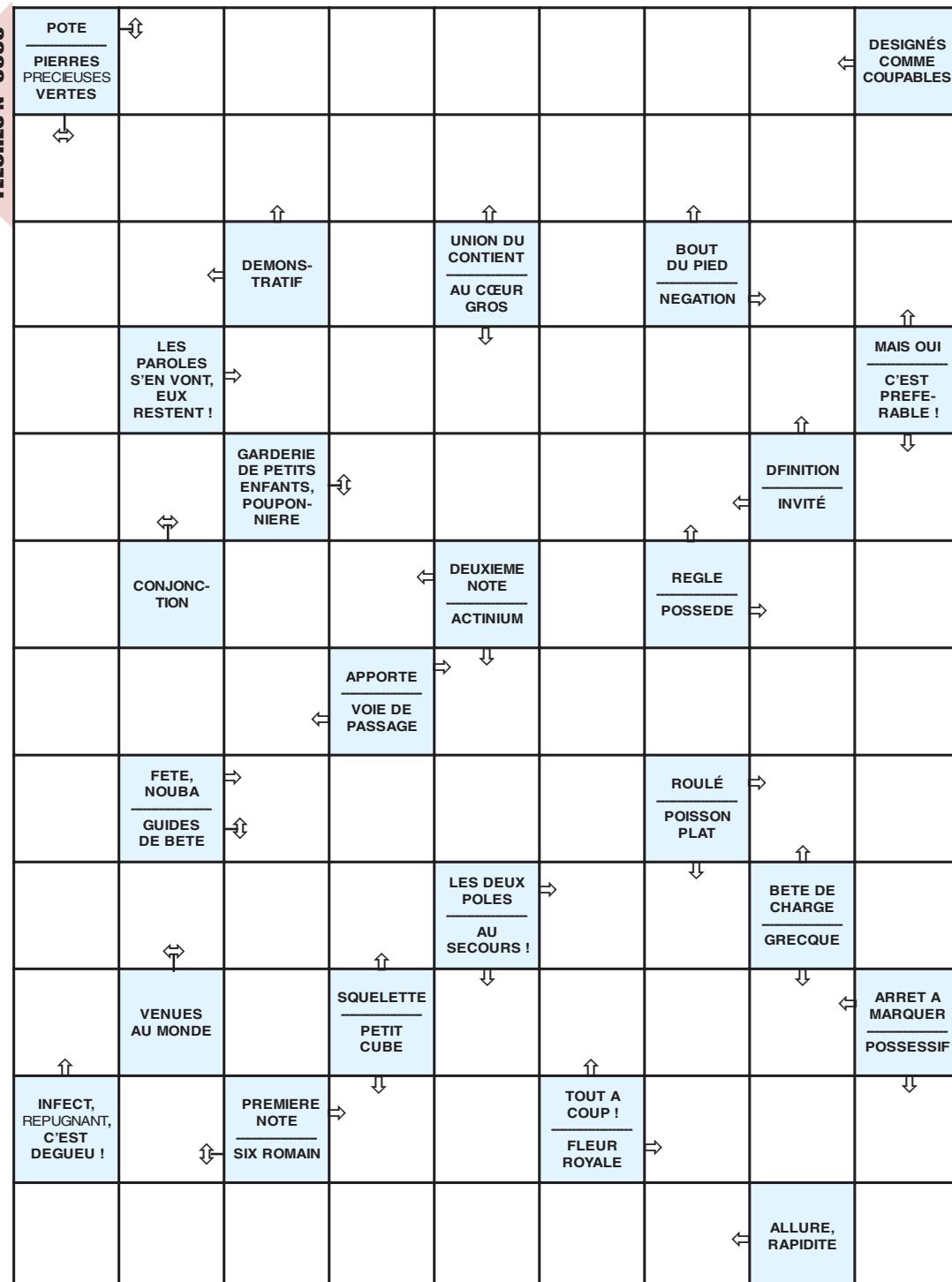
Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est un arbre de cônes.
- Mon 2e est un adjectif possessif.

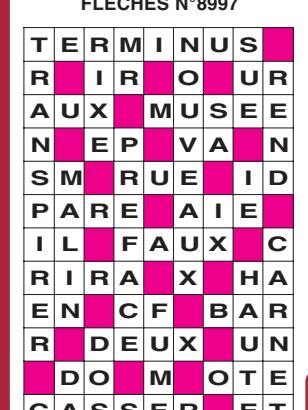
Mon tout est un oiseau.



Jeux proposés par Chérifa Benghani



FLECHES N° 8997



CROISÉS N° 8997



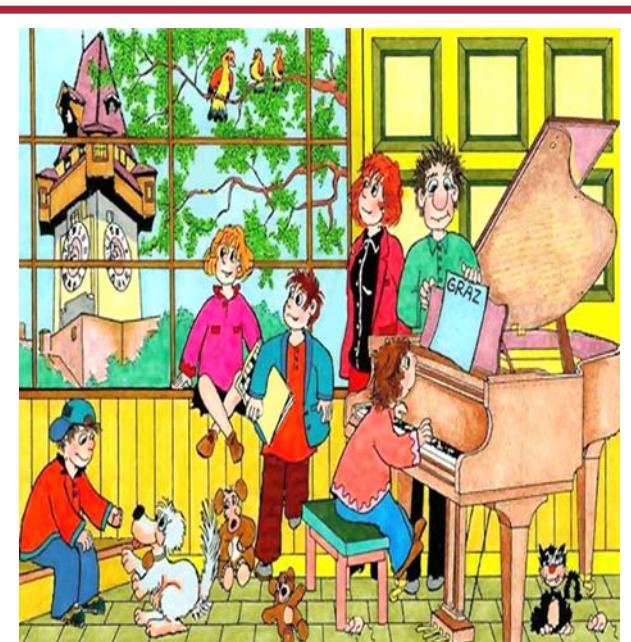
SUDOKU N° 8997



FOUILIS N° 8997:
POULET (Pou - Les)



10 ERREURS



De l'alcool frelaté tue 53 personnes en Inde



Au moins 53 personnes sont mortes en Inde après avoir consommé cette semaine de l'alcool frelaté, selon un bilan fourni dimanche par les autorités locales, des victimes hospitalisées succombant à cette boisson toxique. «Cinquante-trois personnes sont décédées», a affirmé le responsable de l'administration du district de Kallakurichi M.S. Prasanth cité dimanche par l'agence de presse Press Trust of India, précisant que sept personnes avaient été arrêtées dans cette «tragédie de l'alcool frelaté». Jeudi, le responsable de l'Etat du Tamil Nadu, M.K. Stalin, avait déclaré que l'Arrack distillé localement et mélangé à du méthanol toxique avait fait 37 morts dans les heures qui ont suivi la consommation d'alcool illégal. M.S. Prasanth, cité par Press Trust of India, avait précisé que plus de 100 personnes avaient été hospitalisées, le gouverneur de l'Etat, R.N. Ravi, ajoutant sur X que «de nombreuses autres victimes» luttaient pour leur vie. Des centaines de personnes meurent chaque année en Inde en raison de lots d'alcool toxique fabriqués dans des distilleries clandestines. Du méthanol est souvent ajouté à ces boissons pour renforcer leurs effets, ce qui peut entraîner la cécité, des lésions hépatiques ou la mort.

Consultations à huis clos au Conseil de sécurité sur la situation en Somalie



Le Conseil de sécurité de l'ONU se réunira lundi, pour une séance d'information publique, suivie de consultations à huis clos, sur la situation en Somalie. La Somalie qui a été élue le 6 juin, membre non permanent du Conseil de sécurité pour 2025-26 par l'Assemblée Générale des Nations unies, représentant la région de l'Afrique de l'Est, devrait participer en vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil. Lors de la réunion de lundi, M. Swan devrait décrire les derniers développements politiques, économiques et sécuritaires en Somalie sur la base du dernier rapport du Secrétaire général sur l'UNISOM, publié le 3 juin et couvrant la période du 25 janvier au 25 mai.

M. Swan et plusieurs membres du Conseil pourraient prendre note de la demande de la Somalie, contenue dans une lettre distribuée aux membres du Conseil le 8 mai, appelant à la «conclusion rapide des procédures nécessaires pour mettre fin» à la mission de l'UNISOM d'ici la fin de son mandat en octobre.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Pèlerins égyptiens morts à La Mecque: des agences de voyages sanctionnées



Les autorités égyptiennes ont ordonné samedi la révocation des licences de 16 sociétés touristiques et le renvoi de leurs responsables devant le parquet pour «fraude», après avoir fait voyager des pèlerins illégalement vers La Mecque, en Arabie saoudite.

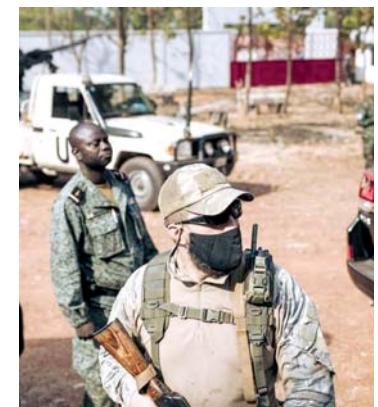
Le Premier ministre égyptien Moustafa Madbouli «a ordonné

de retirer les licences de ces entreprises, de déférer leurs responsables devant le ministère public et de leur infliger une amende au profit des familles des pèlerins morts à cause d'eux», a indiqué son cabinet dans un communiqué.

Plusieurs pays, dont la Tunisie, la Jordanie, l'Indonésie, l'Iran, le Sénégal..., ont fait part

cette année de plusieurs morts parmi leurs pèlerins, précisant que «la principale raison de leur décès est due notamment à la chaleur extrême atteignant 51,8 Celsius à La Mecque». Environ 1,8 million de fidèles ont pris part cette année au Hadj, dont 1,6 million venus de l'étranger, d'après les autorités saoudiennes.

Centrafrique : au moins cinq personnes tuées par des hommes armés



Cinq personnes ont été tuées samedi dont quatre Burkinabés dans un chantier minier dans le nord de la République centrafricaine (RCA), ont indiqué des sources locales concordantes.

Selon les autorités locales, les rebelles de la Coalition des patriotes pour le changement (CPC) ont attaqué très tôt dans la matinée de samedi un chantier minier exploité des Burkinabés dans la localité de Kouki située à 90 km de Bossangoa, chef-lieu de la préfecture de l'Ouham. «Les rebelles de la CPC ont tué cinq personnes et blessé une autre dans un chantier minier dans la localité de Kouki, près de Bossangoa. C'est une attaque spontanée parce que les assaillants se sont retiré une fois commettre leur forfait», a rapporté Barthélémy Wilikom, gouverneur de Yadé et préfet de Bossangoa.

M. Wilikom a indiqué que les corps sans vie des ressortissants burkinabés sont en train d'être acheminés par la voie terrestre sur Bangui, capitale centrafricaine.

Le président mauritanien appelle les pays d'Afrique de l'Ouest à s'allier contre le jihadisme



Le président mauritanien Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a appelé dans un entretien avec l'AFP les pays d'Afrique de l'Ouest à s'allier à nouveau face à l'expansion du jihadisme, après la scission de trois pays sahéliens avec les organisations régionales. M. Ghazouani fait le constat que «la situation sécuritaire dans la sous-région n'est pas du tout bonne», et même qu'elle «empire» ces dernières années, qui ont vu des militaires prendre le pouvoir par la force au Mali au Burkina Faso et au Niger avec la promesse de consacrer tous leurs efforts à la sécurisation de leurs pays durement éprouvés par la violence.

Il a plaidé pour un éventuel substitut à l'alliance du G5 Sahel, créée en 2014 par la Mauritanie, le Burkina, le Mali, le Niger et le Tchad avec l'appui de partenaires occidentaux pour faire face au jihadisme et aux défis de développement de la sous-région, et dotée d'une force conjointe à l'action restée limitée. Les juntas du Mali, du Burkina et du Niger ont décidé en 2022 et 2023 de se retirer du G5 Sahel, instrumentalisé selon elles par la France.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

POLITIQUE ET POTIONS MAGIQUES

Une semaine des élections législatives françaises, tous les sondages s'accordent pour donner l'extrême droite largement gagnante. On lui prédit même une majorité absolue à l'Assemblée nationale. Les sondages aboutissent souvent à des certifications réelles avec de petits correctifs insignifiants.

Face au parti lépéniste, les autres partis restent fragmentés et leurs divisions ne sont démenties ni par le nouveau front d'une gauche aux convictions parcellaires et par endroits contradictoires, ni par la droite gaullienne dépassée et prise de vitesse par une société française profondément bouleversée. A un moment, celle-ci avait cru trouver en le macronisme une synthèse gauche-droite susceptible de ren-

dre à la France sa sérénité. Elle comptait se débarrasser du classicisme des alternances de la cinquième république entre la gauche et la droite.

Ce faisant, électeurs et classes politiques ont toutes les chances de renouveler à leur pays une quatrième cohabitation dirigeante faute de pouvoir se mettre au diapason d'un monde changeant en permanence. Les batailles politiques franco-françaises répétitives ont surtout le mérite d'éclairer le côté cour de la démocratie quand elle est prise à la lettre et quand elle s'en tient qu'à ses seuls aprioris. D'évidence, rien n'est encore joué dans l'Hexagone.

De nombreux électeurs soignent souvent leurs penchants versatiles quand le populisme et les promesses les enclinent à se laisser gagner par les mirages faute de mieux. La situation française actuelle est identique à la majorité des pays. Les sondages et les aboutissements ne sont tout compte fait que le reflex des sociétés sérieusement désenfournées, incapables de trouver les meilleurs remèdes politiques pour définitivement les rassurer. Il est indéniable que les politiques quels que soient leurs bords et leurs teneurs ne font pas bon ménage avec les potions magiques.

Sans doute est-ce là la principale cause de la recherche interminable des peuples pour trouver une assurance à leur existence. Elle équivaudrait presque à une définition de la vie.